

ASSOCIATION
DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ
DE LIÈGE

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL



LIÈGE
 IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE, S. A.
 4, PLACE SAINT-MICHEL, 4

1957



27735

L'Association des Amis de l'Université de Liège

« Les Amis de l'Université de Liège » sont groupés en une Association sans but lucratif, qui fut fondée le 13 mars 1929. Elle a pour objet, en dehors de toutes confessions religieuses et opinions politiques, « de contribuer à la prospérité et au renom scientifique de l'Université de Liège ». Elle agit « en vue d'assurer, par tous moyens appropriés, le développement le plus complet de l'enseignement et de la mission sociale de l'Université de Liège ».

L'Association fait le service de son bulletin trimestriel à tous ses membres. Elle comprend des membres effectifs dont la cotisation annuelle est fixée à 100 fr. au moins, des membres adhérents dont la cotisation annuelle est fixée à 50 fr. au moins, des membres protecteurs dont la cotisation annuelle est fixée à 1000 fr. au moins. Le Bulletin publie chaque année la liste de ceux dont la cotisation s'élève à 500 fr. au moins. Les cotisations peuvent être versées au C. Ch. P. n° 1507.13 de l'« Association des Amis de l'Université de Liège », Place du Vingt-Août, 7, à Liège.

Conseil d'Administration :

Président : M. A. DEWANDRE, Ingénieur A. I. Lg.

Vice-Présidents : MM. L. GRAULICH, Recteur honoraire de l'Université, et J. LECLERCQ, Gouverneur honoraire de la Province de Liège.

Secrétaires : MM. R. CLÉMENTS et A. BUTTGENBACH, Professeurs à la Faculté de Droit.

Trésorier : M. P. LALOUX, Professeur honoraire à la Faculté de Droit, Président du Conseil d'Administration de la Société royale Asturienne des Mines.

Membres : MM. L. CAMU, Président de la Banque de Bruxelles, Chargé de cours à la Faculté de Droit; P. CLERDENT, Gouverneur de la Province de Liège; M. DEHALU, Administrateur-Inspecteur honoraire de l'Université de Liège; N. DESSARD, Administrateur-Délégué des Charbonnages de Wérister; F. GRAINDORGE, Administrateur-Délégué de la S. A. Etablissements F. Graindorge; P. HARSIN, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; R. LALOUX, Administrateur-Directeur Général de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre; A. LEROUX, Directeur Général de la Société belge de l'Azote et des Produits chimiques du Marly; J. MERLOR, Ministre d'Etat; J. NAGELMACKERS, banquier à Liège; A. NEEF DE SAINVAL, Président du Comité permanent de la S. A. Cockerill-Ougrée; J. ROSKAM, Professeur à la Faculté de Médecine; A. SEVERYNS, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; le Président de l'Association Générale des Etudiants.

Commissaires : MM. P. FRAIPONT, Professeur à l'Université et M. LEGRATE, Professeur à la Faculté des Sciences appliquées.

ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL

Secrétariat : PLACE DU VINGT-AOÛT, 7, LIÈGE

C.C.P. N^o 1507.13

ÉDITORIAL

Les années 1937 et 1947 ont connu les deux premiers recensements des porteurs d'un diplôme belge d'enseignement supérieur résidant en Belgique. Il est souhaitable qu'à l'occasion du recensement de 1960, actuellement en cours de préparation, l'on améliore les relevés statistiques de manière à rendre disponible un matériel de faits précieux pour l'étude du marché de l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur comme pour l'étude de l'évolution des débouchés et de l'expansion des formes nouvelles d'utilisation des diplômés de l'enseignement supérieur. Encore faut-il que l'amélioration des relevés statistiques sauvegarde la possibilité des comparaisons.

On a fait ici rétrospectivement la comparaison des résultats du recensement de 1937 et de celui de 1947. M. Hubert Michel, assistant à l'Université, a fait de ce point de vue l'analyse de « La population des porteurs d'un diplôme belge d'enseignement supérieur résidant en Belgique ».

On trouvera aussi dans ce numéro les études annuelles sur le recrutement des universitaires dans les services administratifs de l'Etat (1955) et sur la population de l'Université de Liège en 1956-57, ainsi que la liste des thèses de doctorat et des mémoires de licence présentés aux sessions de 1956.

LA RÉDACTION.

THE HISTORY OF THE

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

A line of faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Multiple lines of faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

La population des porteurs d'un diplôme belge d'enseignement supérieur résidant en Belgique

INTRODUCTION

En 1937 et 1947, les porteurs d'un diplôme d'enseignement supérieur ont fait l'objet de recensements suffisamment détaillés pour permettre d'intéressantes comparaisons et surtout pour acquérir une connaissance assez exacte de la structure et de l'évolution de la population formée par ces diplômés.

Des changements sont-ils intervenus dans l'importance numérique de cette population ? Quelle est la place occupée par les femmes, par les étrangers ? Comment se présente la distribution des diplômés au point de vue de leur âge ? Chaque province offre-t-elle le même aspect quant à l'équipement en diplômés universitaires ? Quelles sont les professions exercées par les porteurs d'un diplôme d'enseignement supérieur ?

Dans une première section, on examinera comment se répartissent les diplômés par spécialité; le sexe et la nationalité feront l'objet d'une seconde section; la suivante sera consacrée à l'âge des diplômés; en troisième lieu, on étudiera leur répartition par province; enfin les professions exercées seront examinées dans la dernière section.

Pour ce faire, on s'est basé essentiellement sur les deux documents suivants : le Recensement économique et social de 1937 et, pour 1947, le Recensement général de la Population, de l'Industrie et du Commerce. Quelques remarques sont à faire à propos de ces documents :

1° Le recensement de 1947 fournit le relevé non seulement des porteurs d'un diplôme de fin d'études supérieures mais également des « candidats ». Il va sans dire que l'on n'a tenu compte que des premiers.

2° La nomenclature des établissements délivrant les diplômes pris

en considération lors du Recensement Economique et Social ⁽¹⁾ ne correspond pas exactement à celle qui fut adoptée en 1947. Cette dernière comporte, en effet, quelques institutions qui ne font l'objet d'aucune mention en 1937 : l'Institut Saint-Louis, à Bruxelles; le Collège Notre-Dame de la Paix, à Namur; l'Institut Supérieur de Commerce pour jeunes filles, à Anvers; l'Institut Supérieur de Commerce pour jeunes filles, à Etterbeek; l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis, à Bruxelles et enfin l'Institut Supérieur de Commerce de Bruxelles.

L'absence de ces établissements dans l'énumération de 1937 ne doit pas étonner. Les deux premières institutions, en effet, ne délivrent pas de diplômes de fin d'études universitaires; quant aux quatre suivants ils ne délivrent de diplômes reconnus d'enseignement supérieur que postérieurement à 1937.

3^o Pour le classement des titulaires de plusieurs diplômes, le Recensement Economique et Social tient seulement compte du diplôme ayant conféré au porteur le droit d'exercer sa profession principale ou, s'il s'agit d'inoccupés, du diplôme sanctionnant les études les plus longues. Ce second critère, seul, a été retenu en 1947. Il faudra donc tenir compte de cette divergence dans l'analyse des données.

4^o Afin de ne pas surcharger ce travail par des problèmes d'équivalence de diplômes, il n'a pas été tenu compte des porteurs de diplômes délivrés à l'Etranger. On se contentera d'observer qu'il y avait, en 1937, 2650 diplômés des Universités et Ecoles Supérieures étrangères et qu'en 1947 ce nombre n'est plus que de 1903.

SECTION I

RÉPARTITION DES DIPLOMÉS PAR SPÉCIALITÉ

En 1947, 53.798 diplômés de l'enseignement supérieur ont été dénombrés; ce qui signifie que l'on compte environ un diplômé pour cent habitants âgés de plus de 25 ans. Ne disposant pas, pour 1937, d'une répartition des habitants par classe d'âge, on s'est servi des chiffres fournis par le Ministère des Affaires Economiques pour 1938 ⁽²⁾; l'on peut alors constater que, rapporté au nombre des habitants âgés de plus de 25 ans, celui des diplômés donne un pour 131.

⁽¹⁾ Ont été recensés en 1937 les diplômés sortis des établissements suivants : les quatre Universités; la Faculté Polytechnique de Mons; l'Ecole de Médecine Vétérinaire de l'Etat, à Bruxelles; l'Ecole Supérieure des Textiles, à Verviers; les Instituts Agronomiques de l'Etat, à Gembloux et à Gand; l'Ecole des Hautes Etudes, à Gand; l'Institut Supérieur de Commerce de l'Etat, à Anvers; l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Ignace à Anvers; l'Institut Supérieur de Commerce, à Mons; l'Institut Supérieur Commercial et Consulaire, à Mons; l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et Consulaires, à Liège; l'Ecole Royale Militaire et l'Ecole de Guerre, à Bruxelles; l'Université Coloniale, à Anvers; les Jurys institués par le Gouvernement pour décerner les titres universitaires.

⁽²⁾ *Bulletin des Statistiques*, 1955 (2).

TABLEAU I. — Répartition des diplômés par spécialité

Spécialités	1937		1947		Indice 1937 : 100
	N.	%	N.	%	
Philosophie et Lettres	2.389	5,9	4.792	8,9	201
Droit	6.633	16,3	8.561	15,9	129
Notariat	1.827	4,5	797	1,5	44
Sciences	1.248	3,1	2.287	4,2	183
Médecine	6.686	16,5	8.350	15,5	125
Pharmacie	2.752	6,8	4.092	7,6	149
Education physique	40	0,1	128	0,2	320
Sciences dentaires	50	0,1	468	0,9	936
Médecine vétérinaire	739	1,8	850	1,6	115
Sciences appliquées	8.000	19,7	9.329	17,3	117
Ecole militaire, Ecole de guerre	2.633	6,5	2.378	4,4	90
Sciences commerciales	5.193	12,8	7.680	14,3	148
Sciences politiques	383	0,9	1.209	2,2	316
Agronomie	1.515	3,7	1.969	3,6	130
Pédagogie, Orient. professionnelle ..	259	0,6	565	1,0	218
Théologie, Droit canon	219	0,5	343	0,6	157
Total	40.566	100,0	53.798	100,0	133

Un coup d'œil sur le tableau I permet d'observer un accroissement de 33 % de la population des diplômés entre 1937 et 1947. Or le nombre des plus de 25 ans n'est, en 1947, qu'à l'indice 105 par rapport à 1937. La démocratisation de l'enseignement supérieur s'est encore accélérée à partir de la seconde guerre mondiale ouvrant à toutes les couches sociales l'accès des grandes écoles et contribuant à la prolongation de fait de la scolarité.

Comment, en 1947, se répartissent les diplômés dans les différentes spécialités ? 33,9 % des diplômés sont porteurs d'un diplôme relevant des « Sciences sociales » (Droit, Notariat, Sciences commerciales, Sciences politiques). 24 % appartiennent aux différentes branches de l'Art de Guérir (Médecine, Pharmacie et Sciences dentaires). Les diverses spécialités de l'ingénieur (Sciences appliquées et Agronomie) comptent près de 21 % des diplômés. Le plus grand nombre des diplômés en Philosophie et Lettres, en Sciences, en Education physique ainsi qu'en Pédagogie et Orientation professionnelle exerçant leur profession dans le domaine de l'Instruction publique ou privée, on peut grouper ces quatre spécialités sous la rubrique « Enseignement » et constater que cet ensemble compte 14,3 % de tous les diplômés. Enfin, 6,6 % sont porteurs d'un diplôme soit de Médecine Vétérinaire, soit de l'Ecole Militaire et de l'Ecole de Guerre, soit encore de Théologie et Droit canon.

Le Droit, la Médecine, les Sciences appliquées et les Sciences commerciales groupent, à eux seuls, 63 % de tous les diplômés.

En 1937, la répartition était un peu différente. Si, en ce qui concerne les « Sciences sociales » et l'Art de Guérir, les proportions sont presque identiques à celles de 1947, par contre, les diplômés appartenant au groupe « Enseignement » ne représentaient que 9,7 % du nombre total et les ingénieurs étaient, relativement, plus nombreux (23,4 %).

L'accroissement général du nombre des diplômés dans chaque spécialité souffre deux exceptions : les effectifs de l'École Militaire et de Guerre se voient amputés de 10 % et le Notariat n'est qu'à l'indice 44 par rapport à 1937. Mais, dans ce dernier cas, il faut tenir compte de la divergence des critères adoptés par les deux recensements et que nous avons signalée plus haut (cfr. p. 4, 3^o). En 1947, les notaires docteurs en droit, au lieu d'être classés sous la rubrique « Notariat », sont repris dans la rubrique « Droit » puisque ce diplôme exige les études les plus longues. Cet indice 44 ne revêt donc aucune signification.

L'accroissement vraiment extraordinaire du nombre des licenciés en Sciences dentaires peut trouver une explication dans la nouvelle réglementation de cette profession (A.-L. du 1^{er} juin 1934) (1).

Triplement des effectifs en Sciences politiques et en Education physique; le nombre des diplômés en Philosophie et Lettres ainsi qu'en Pédagogie et Orientation professionnelle passe du simple au double. Le Droit, la Médecine, la Médecine vétérinaire, les Sciences appliquées et l'Agronomie n'atteignent pas le taux d'accroissement général (33 %). Il est à noter que trois de ces cinq spécialités se classent en tête au point de vue du nombre des diplômés (cfr. p. 5) et que l'accroissement le plus faible qui soit enregistré concerne les Sciences appliquées, c'est-à-dire la spécialité qui compte le plus grand nombre de diplômés (2).

SECTION II

RÉPARTITION DES DIPLOMÉS PAR SEXE ET PAR NATIONALITÉ

Avant d'aller plus loin, il est utile d'attirer l'attention du lecteur sur le fait que les étrangers dont il va être question sont les personnes *de nationalité étrangère résidant en Belgique et titulaires d'un diplôme universitaire belge*. Par ailleurs, un simple coup d'œil sur le tableau II permet de constater qu'ils ne constituent qu'une très faible proportion

(1) Voir, à ce sujet : Médecins, Dentistes et Pharmaciens dans la Province de Liège, Travaux du Séminaire de Sociologie de la Faculté de Droit de Liège, Liège, Vaillant-Carmanne, 1954.

(2) Pour plus de détails, on consultera le volume VII des Travaux de l'Institut de Sociologie de la Faculté de Droit de Liège. : Contribution à l'étude des professions universitaires. Les ingénieurs en 1955, par MM. Georges ADNET et Paul MINON, Liège, Vaillant-Carmanne, 1956.

TABLEAU II. — Répartition des diplômés par sexe et par nationalité

	1937		1947		Indice 1937 : 100
	N.	%	N.	%	
Hommes belges	38.170	94,1	48.049	89,3	126
Femmes belges	1.373	3,4	4.060	7,5	296
<i>Belges</i>	39.543	97,5	52.109	96,8	132
Hommes étrangers	930	2,0	1.500	2,8	161
Femmes étrangères	93	0,2	189	0,3	203
<i>Etrangers</i>	1.023	2,2	1.689	3,1	165
Hommes belges et étrangers	39.100	96,1	49.549	92,1	127
Femmes belges et étrangères	1.466	3,6	4.249	7,8	287
Total	40.566	100,0	53.798	100,0	133

de l'ensemble des diplômés : environ 3 %. Néanmoins il faut noter qu'en 1937 cette proportion n'était que de 2,2 % : en dix ans leur nombre a crû de façon très sensible. La période extrêmement troublée qui a précédé la deuxième guerre mondiale avait évidemment provoqué une chute importante de la population des diplômés étrangers résidant en Belgique.¹

Mais le phénomène le plus frappant est sans doute l'augmentation considérable du nombre de femmes titulaires d'un diplôme d'études supérieures. Par rapport à 1937 la population des diplômées est à l'indice 287 alors que la population masculine n'atteint que l'indice 127. Les seules femmes belges ont presque triplé leurs effectifs. Bien qu'au sein de l'ensemble des diplômés l'élément féminin n'occupe encore qu'une modeste place, de l'ordre de 8% (contre 3,6 en 1937), cet accroissement n'en traduit pas moins une modification profonde dans l'attitude du milieu vis-à-vis du rôle social de la femme.

§ 1. — Répartition des diplômés étrangers par spécialité

Comme on l'a déjà signalé, de 1937 à 1947 le nombre des étrangers porteurs d'un diplôme universitaire belge s'est accru de 65 % (cfr. tableaux II et III) alors que, dans le même temps, le taux d'accroissement général n'atteignait que 33 % mais évidemment cette situation ne se présente pas d'une manière identique dans chaque spécialité.

Sur 100 étrangers diplômés, plus de 34 le sont en Sciences appliquées et plus de 18 en Sciences commerciales. En 1937, ces chiffres étaient encore plus élevés : 41 pour les Sciences appliquées, 23 pour les Sciences commerciales. Chacun des groupes « Enseignement » et

TABLEAU III. — Répartition des étrangers par spécialité

Spécialités	1937			1947			Indice 1937 : 100
	N.	%	% des dipl.	N.	%	% des dipl.	
Philosophie et Lettres	38	3,7	1,6	103	6,1	2,1	271
Droit	34	3,3	0,5	137	8,1	1,6	403
Notariat	2	0,2	0,1	5	0,3	0,6	250
Sciences	45	4,4	3,6	101	6,0	4,4	224
Médecine	88	8,6	1,3	158	9,3	1,9	180
Pharmacie	44	4,3	1,6	70	4,1	1,7	159
Sciences dentaires	1	0,1	2,0	13	0,8	2,8	1300
Education physique ..	—	—	—	1	0,05	0,8	(200)
Médecine vétérinaire...	1	0,1	0,1	14	0,8	1,6	1400
Sciences appliquées ...	421	41,1	5,3	579	34,3	6,2	138
Ecole milit. guerre	1	0,1	0,03	24	1,4	1,0	—
Sciences commerc.	237	23,2	4,6	310	18,3	4,0	131
Sciences polit.	37	3,6	9,7	73	4,3	6,0	197
Agronomie	59	5,8	3,9	61	3,6	3,1	103
Pédag., Orient. prof. ..	7	0,7	2,7	11	0,6	1,9	157
Théol., Droit canon ...	8	0,8	3,6	29	1,7	8,4	362
Total	1023	100,0	2,2	1689	100,0	3,1	165

« Art de Guérir » compte environ 14 % des étrangers diplômés, mais en 1937, 8 étrangers seulement sur 100 relevaient du premier de ces groupes. Quant aux « Sciences sociales », moins les Sciences commerciales, elles comptaient, en 1937, 7 % des diplômés étrangers tandis qu'en 1947, 12,7 diplômés sur 100 relèvent de ces spécialités.

Parmi les diplômés de chaque branche, nulle part la proportion des étrangers n'atteint 10 %. La Théologie et le Droit canon comptent un peu plus de 8 étrangers sur 100 diplômés. Viennent ensuite les Sciences appliquées et les Sciences politiques avec, respectivement, 6,2 et 6 % de diplômés étrangers. Nulle part ailleurs, ils n'atteignent la proportion de 5 %. En 1937, ce sont les Sciences politiques qui comptent la plus forte proportion d'étrangers : 1 sur 10 environ. Leur représentation était, partout ailleurs, inférieure à 5,5 %.

Mises à part les Sciences dentaires et la Médecine vétérinaire où, en 1937, ne se trouvait qu'un seul diplômé étranger, c'est au Droit que l'on constate le plus fort accroissement du nombre des étrangers : de 34, ils passent à 137 soit un accroissement de 303 %. Les branches « Enseignement » connaissent également un taux très élevé d'accroissement. En Agronomie, c'est presque le statu-quo. Enfin, les Sciences appliquées et les Sciences commerciales, spécialités où se rencontre la plus grande partie des étrangers, présentent les taux d'accroissement les plus faibles.

§ 2. — Répartition des femmes titulaires d'un diplôme universitaire par spécialité

En 1937, sur un total de 40.566 diplômés il n'y avait que 1466 femmes soit 3,6 % de l'ensemble. Sur les 53.798 diplômés recensés en 1947, 4249 sont des femmes; ces dernières représentent donc désormais près de 8 % de l'ensemble.

Le groupe « Enseignement » est celui où les femmes comptent le plus de diplômées : 46,7 %. La Philosophie et Lettres à elle seule réunit 31,3 % d'entre elles. Une autre fraction importante de l'ensemble des diplômées relève de l'Art de Guérir : 30,4 %, la Pharmacie fournissant d'ailleurs les deux tiers des effectifs de ce groupe.

Les proportions de femmes ayant obtenu un diplôme appartenant à ces deux premiers groupes n'a fait que croître de 1937 à 1947; une seule exception : la Médecine. En effet, 12,1 % des diplômées de 1937 appartiennent à cette spécialité, ce pourcentage tombe à 9,6 en 1947, mais cette chute est compensée et au-delà par les taux relatifs à la Pharmacie et aux Sciences dentaires.

La proportion des femmes titulaires d'un diplôme de Pédagogie et Orientation professionnelle reste la même aux deux époques étudiées : 4,2 %.

Une fraction également très importante des diplômées se retrouve dans le groupe « Sciences sociales » (21,4 %) mais cette fraction

TABLEAU IV. — Répartition des femmes par spécialité

Spécialités	1937			1947			Indice 1937: 100
	N.	%	% des dipl.	N.	%	% des dipl.	
Philosophie et Lettres	391	26,7	16,4	1332	31,3	27,8	341
Droit	135	9,2	2,0	332	7,8	3,9	246
Notariat	5	0,3	0,3	—	—	—	0
Sciences	182	12,4	14,6	436	10,3	19,1	239
Médecine	177	12,1	2,6	409	9,6	4,9	231
Pharmacie	253	17,2	9,2	833	19,6	20,3	329
Sciences dentaires	3	0,2	6,0	50	1,2	10,7	1667
Education physique ...	10	0,7	25,0	38	0,9	29,7	380
Médecine vétérinaire ..	—	—	—	—	—	—	—
Sciences appliquées ...	20	1,4	0,2	40	0,9	0,4	200
Ecole milit. guerre	—	—	—	—	—	—	—
Sciences commerc.	181	12,3	3,5	473	11,1	6,1	261
Sciences polit.	43	2,9	11,2	105	2,5	8,7	244
Agronomie	4	0,3	0,3	21	0,5	1,1	525
Pédag., Orient. prof....	62	4,2	23,9	180	4,2	31,8	290
Théol. Dr. canon.....	—	—	—	—	—	—	—
Total.....	1466	100,0	3,6	4249	100,0	7,8	290

était plus importante en 1937 puisqu'elle atteignait alors le quart de l'ensemble des diplômées.

La proportion de femmes ayant obtenu un diplôme relevant de l'Art de l'Ingénieur est très faible : 1,4 %, proportion qui n'a d'ailleurs fait que s'amenuiser (1,7 % en 1937). En 1937 comme en 1947, 70 % environ des femmes diplômées appartiennent à quatre des seize spécialités : Philosophie et Lettres, Sciences, Pharmacie et Sciences commerciales.

La nature des débouchés professionnels offerts par la Médecine vétérinaire, l'Ecole Militaire et de Guerre ainsi que par la Théologie et le Droit canon, explique facilement l'absence totale de femmes dans ces trois spécialités. En ce qui concerne le Notariat, il est à noter que l'accès à la profession de notaire n'a été ouvert aux femmes que par une loi datant du 1^{er} mars 1950.

Aucune spécialité ne connaît encore de majorité féminine. Néanmoins, par rapport à l'ensemble des diplômés de cette spécialité, les femmes représentent 31,8 % de tous les porteurs d'un diplôme de Pédagogie et Orientation professionnelle, ce qui constitue déjà une proportion considérable. Elle est également d'environ 30 % en Education physique, de près de 28 % en Philosophie et Lettres. Le cinquième des diplômés en Pharmacie et en Sciences sont des femmes. C'est en Sciences appliquées et en Agronomie que les pourcentages sont les plus faibles.

Dans toutes les spécialités, la place occupée par les femmes s'est élargie. Ce phénomène est particulièrement frappant en Pharmacie. En 1937, 9,2 % des diplômés de cette spécialité étaient des femmes; en 1947, 20,3 % ! Cependant, à la règle générale, il existe une exception : en Sciences politiques, la proportion de femmes était plus considérable en 1937 qu'en 1947 (11,2 % et 8,7 %).

Durant la décennie qui fait l'objet de cette étude, le nombre de femmes titulaires d'un diplôme universitaire a presque triplé et si l'on jette un regard sur les différentes spécialités on s'aperçoit que toutes, sans exception, voient au moins doubler le nombre de leurs diplômées. Bien plus, l'indice 300 est largement dépassé en Philosophie et Lettres, en Pharmacie et en Education physique; par ailleurs la présence féminine s'affirme au sein de spécialités où, en 1937, les effectifs de diplômées étaient quasi négligeables : on veut parler de l'Agronomie et des Sciences dentaires.

SECTION III

RÉPARTITION DES DIPLOMÉS PAR AGE

Le tableau V donne la répartition des porteurs d'un diplôme universitaire en quatre classes d'âge et le tableau VI l'âge médian des diplômés en 1937 et en 1947. A cette dernière date, la moitié des effectifs avait moins de 45 ans, mais moins de 40 ans en 1937. Ce vieillissement trouve une confirmation dans la distribution de la

TABLEAU V. — Répartition des diplômés par âge

Classes d'âge	1937		1947	
	N.	%	N.	%
Moins de 35 ans	15.389	37,9	18.191	33,8
35 à moins de 50 ans	12.890	31,8	19.827	36,8
50 à moins de 65 ans	8.278	20,5	10.662	19,8
65 ans et plus	4.009	9,9	5.118	9,5
Total	40.566	100,0	53.798	100,0

TABLEAU VI. — Répartition par âge et par spécialité

Spécialités	1937			1947		
	Age médian	% — de 35	% + de 50	Age médian	% — de 35	% + de 50
Philosophie et Lettres	36	48,2	21,7	33	55,1	16,7
Droit	41	37,5	34,4	41	33,7	31,6
Notariat	43	19,9	47,2	43	12,4	48,8
Sciences	34	50,1	19,5	36	46,5	19,2
Médecine	43	32,2	35,2	41	31,8	30,2
Pharmacie	42	35,1	33,9	37	45,7	25,3
Sciences dentaires	31	68,0	6,0	37	45,3	19,6
Education physique	39	37,5	17,5	30	60,9	10,6
Médecine vétérinaire	51	19,2	54,6	45	30,3	43,5
Sciences appliquées	41	36,2	31,5	44	22,7	37,2
Ecole milit. guerre	43	28,1	34,6	48	21,5	48,8
Sciences commerciales	33	52,8	12,4	41	30,6	24,1
Sciences politiques	33	51,4	16,4	35	49,3	16,5
Agronomie	38	43,7	27,5	41	30,6	27,6
Pédagogie, Orient. prof.	33	54,8	5,4	40	28,0	17,0
Théologie, Droit canon	45	26,9	42,9	42	28,6	29,3
Ensemble	40	37,9	30,4	45	33,1	29,3

population étudiée en groupes d'âge. En 1937, 38 % environ des diplômés avaient moins de 35 ans, ce pourcentage tombe à 34 % dix ans plus tard; par contre les diplômés âgés de 35 ans à moins de 50 ans qui représentaient 32 % des effectifs en 1937 atteignent 37 % en 1947.

Quant aux deux dernières classes, bien qu'en chiffres absolus elles soient plus nombreuses en 1947, leur importance relative reste sensiblement la même qu'en 1937 (30 % environ).

En 1947, la spécialité présentant la plus importante proportion de jeunes est sans conteste l'Education physique; la moitié de ces licenciés ont moins de 30 ans, 61 % ont moins de 35 ans. Les porteurs d'un diplôme de Philosophie et Lettres constituent également un groupe très jeune : plus de 55 % d'entre eux ont moins de 35 ans. On peut encore signaler le cas des Sciences ainsi que des Sciences politiques qui classent plus de 46 % de leurs effectifs en diplômés dans le groupe des moins de 35 ans. Il est intéressant de noter que trois de ces quatre spécialités font partie de l'ensemble « Enseignement ».

Par contre, les diplômés âgés de plus de 50 ans forment les groupes les plus importants dans trois spécialités : le Notariat (48,8 %), la Médecine vétérinaire (43,5 %), l'Ecole Militaire et l'Ecole de Guerre (48,8 %). En ce qui concerne le Notariat, il est bon de ne pas perdre de vue le critère de classification adopté par le recensement de 1947 (cfr. p. 4, 3^o) : les notaires docteurs en droit ne figurent pas sous la rubrique Notariat.

En se reportant au tableau I on observe, par ailleurs, que les trois spécialités citées ci-dessus connaissent soit une diminution, soit une très faible augmentation de leurs effectifs : le Notariat est à l'indice 44, l'Ecole Militaire à l'indice 90 et la Médecine vétérinaire à l'indice 115 par rapport à 1937.

Cette répartition par âge dans les diverses branches était-elle différente en 1937 ? Les docteurs en droit de moins de 35 ans et de plus de 50 ans étaient un peu plus nombreux, mais, comme en 1947, la moitié d'entre eux ont moins de 41 ans. De même, à ces deux dates, 50 % des diplômés en Notariat ont moins de 43 ans, mais ici, la proportion des « moins de 35 ans » était beaucoup plus forte en 1937.

D'autre part, la comparaison 1937-1947 permet de constater que sur les 16 spécialités examinées, 5 seulement rajeunissent : la proportion des « moins de 35 ans » en Philosophie et Lettres passe de 48,2 à 55,1 % et l'âge médian de ces diplômés est ramené de 36 à 33 ans. En Médecine, le rajeunissement est provoqué par une augmentation du nombre des diplômés âgés de plus de 35 ans et de moins de 50 ans; la moitié des médecins avaient moins de 43 ans en 1937, moins de 41 ans en 1947. Au sujet de ces derniers, il ne faut pas perdre de vue qu'ils obtiennent normalement leur diplôme à un âge plus avancé que les autres universitaires. Le rajeunissement le plus caractéristique affecte l'Education physique : la moitié des diplômés de cette spécialité avaient plus de 39 ans en 1937, ils en ont moins de 30 en 1947; la classe des moins de 35 ans passe de 37,5 à 60,9 %. La Pharmacie connaît aussi un net rajeunissement : 50 % des licenciés en Pharmacie avaient plus de 42 ans en 1937; en 1947, la moitié d'entre eux n'atteignent pas 37 ans. Enfin, en 1937, la Médecine vétérinaire détenait un record : 50 % de ses diplômés avaient plus de 51 ans,

le cinquième, à peine, n'atteignait pas 35 ans; en 1947, la moitié des vétérinaires ont moins de 45 ans, plus de 30 % moins de 35 ans.

En schématisant, on peut donc dire que sur 16 spécialités, il y a deux « statu-quo » et cinq rajeunissements, les neuf autres suivant le mouvement de vieillissement. Ce dernier affecte plus particulièrement l'Ecole Militaire et l'Ecole de Guerre, les Sciences commerciales ainsi que la Pédagogie et l'Orientation professionnelle. Ces deux dernières spécialités se classaient parmi les plus « jeunes » en 1937 : la moitié de leurs effectifs avaient en effet moins de 33 ans.

En 1947, 50 % des licenciés en Sciences commerciales ont plus de 41 ans, et le pourcentage des moins de 35 ans est tombé de 52,8 à 30,6 %; la moitié des diplômés en Pédagogie et Orientation professionnelle dépassent les 40 ans; 28 % seulement d'entre eux sont âgés de moins de 35 ans alors qu'en 1937 il y en avait près de 55 %.

Il est également intéressant de noter que, parmi les trois grandes spécialités : Droit, Médecine et Sciences appliquées, la dernière est la seule à connaître un certain vieillissement. C'est elle aussi, par ailleurs, qui présente le taux d'accroissement le plus faible (cfr. tableau I).

Le vieillissement signalé au début de la présente section se traduit donc par une diminution du nombre des diplômés âgés de moins de 35 ans et par l'augmentation de la classe groupant les diplômés âgés de 35 à moins de 50 ans. Compensant partiellement l'augmentation générale du nombre des porteurs d'un diplôme universitaire, ce vieillissement peut trouver une explication dans le fait que la guerre a retardé maints jeunes gens dans la poursuite de leurs études. Par ailleurs, on a pu remarquer que ce vieillissement n'affectait pas toutes les spécialités indistinctement. On peut donc trouver une seconde explication du phénomène dans l'orientation nouvelle prise par les jeunes universitaires.

SECTION IV

RÉPARTITION DES DIPLOMÉS PAR PROVINCE

La situation vraiment extraordinaire du Brabant qui compte près de 40 % de tous les diplômés ne doit pas étonner outre mesure. La capitale, centre de l'administration et du monde des affaires, ne pouvait manquer d'attirer le plus grand nombre de diplômés universitaires. Il faut ajouter à cela que, sur les quatre universités existant en Belgique, le Brabant en compte deux et que cette province est la plus peuplée du Royaume.

Quatre provinces sur neuf rassemblent plus des trois quarts de tous les diplômés ce sont : le Brabant (39,4 %), Liège (13,7 %), le Hainaut (11,8 %) et Anvers (11,4 %), régions dont l'activité économique est particulièrement intense.

TABLEAU VII. — Répartition des diplômés par province

Provinces	1937			1947		
	N.	%	‰ habitants	N.	%	‰ habitants
Anvers	4.741	11,7	38,1	6.135	11,4	47,9
Brabant	15.343	37,8	86,9	21.183	39,4	117,8
Flandre occident. ..	2.320	5,7	24,2	3.253	6,0	32,6
Flandre orient.	3.628	8,9	30,5	5.017	9,3	41,2
Hainaut	5.117	12,6	40,3	6.349	11,8	51,8
Liège	5.882	14,5	60,5	7.381	13,7	76,6
Limbourg	964	2,4	22,1	1.293	2,4	28,1
Luxembourg	794	1,9	36,0	948	1,8	44,4
Namur	1.777	4,4	49,9	2.239	4,2	62,9
Royaume	40.566	100,0	48,5	53.798	100,0	63,2

Si l'on rapporte le nombre des diplômés au chiffre de la population dans chaque province, le Brabant vient encore en tête avec près de 118 diplômés pour 10.000 habitants. La seconde place revient à la province de Liège mais avec un important écart : 76,6 diplômés pour 10.000 habitants. Viennent ensuite Namur (62,9) et le Hainaut (51,8). C'est dans le Limbourg que la proportion la plus faible a été enregistrée, mais il faut tenir compte du fait que cette province possède une population très importante de jeunes de moins de 25 ans.

Les pourcentages de diplômés dans chaque province n'ont guère subi de modifications entre 1937 et 1947. On constatera simplement une très faible diminution dans la province d'Anvers ainsi que dans les quatre provinces wallonnes.

Par contre, dans toutes les provinces, le nombre des diplômés rapporté au chiffre de la population, est en très nette augmentation. En 1947, pour l'ensemble du Royaume, on compte près de 15 diplômés de plus qu'en 1937, par 10.000 habitants. Dans le Brabant cet accroissement atteint près de 30 unités. Il y avait 60,5 diplômés pour 10.000 habitants dans la province de Liège, il y en a 76,6 en 1947. A Namur et dans le Hainaut l'augmentation est de 12,8 et 11,5. Il faut cependant noter que ces quatre provinces ont connu, entre 1937 et 1947, une certaine diminution de leur population. En ce qui concerne le reste du pays, on constate la différence la plus forte (10,7) en Flandre Orientale, la plus faible (6) dans le Limbourg.

Un coup d'œil sur le tableau VIII permet d'observer que, relativement au chiffre de sa population, le Brabant compte le plus grand nombre de diplômés dans onze spécialités sur seize. Font exception :

TABLEAU VIII. — Répartition des diplômés par spécialité et par province
(taux maximum et minimum)

Spécialités	1937			1947		
	Provinces	‰ hab.	Royaume	Provinces	‰ hab.	Royaume
Philosophie et Lettres .	Brabant Flandre occ.	5,5 1,3	2,8	Brabant Flandre occ.	11,1 2,5	5,6
Droit	Brabant Limbourg	16,1 3,2	7,9	Brabant Lin.bourg	20,5 3,6	10
Notariat	Brabant Limbourg	2,8 1,2	2,2	Brabant Lg.-Limb.	1,2 0,7	0,9
Sciences	Brabant Flandre occ.	3,3 0,3	1,5	Brabant Flandre occ.	6,1 0,6	2,7
Médecine	Brabant Limbourg	11,7 4,5	8	Brabant Limbourg	14,5 5,2	9,8
Pharmacie	Liège Limbourg	4,7 1,6	3,3	Liège Limbourg	7,5 2,2	4,8
Educ. physique	Brabant Flandre or. Luxembg	0,07 —	0,04	Brabant Luxembg	0,3 —	0,1
Sciences dentaires.....	Lg.-Fl. occ. Limb.-Fl. or.	0,08 0,02	0,05	Liège Hainaut	0,8 0,3	0,5
Médecine vétérinaire ..	Namur Anvers	1,6 0,4	0,9	Lux.-Namur Anvers	2 0,4	1
Sciences appliquées ...	Brabant Flandre occ.	16 3,3	9,6	Brabant Flandre occ.	20 3,9	10,9
Ecole milit. guerre ...	Brabant 2 Flandres	9,3 0,7	3,1	Brabant Flandre occ.	8,3 0,6	2,8
Sciences comm.	Brabant Limbourg	10,9 1,9	6,2	Brabant Limbourg	18,4 2	9
Sciences politiques ...	Brabant 2 Fl.-Limb. Luxemb.	1,4 0,1	0,4	Brabant Hainaut	3,4 0,5	1,4
Agronomie	Namur Flandre occ.	4,4 0,8	1,8	Namur Flandre occ.	5,7 1,1	2,3
Pédag. Orient. prof....	Brabant Flandre or. Luxemb. Limbourg Namur	0,4 0,1	0,3	Brabant Limbourg	1,2 0,2	0,7

Spécialités	1937			1947		
	Provinces	°/°°° hab.	Royaume	Provinces	°/°°° hab.	Royaume
Théol. Droit canon ..	Luxemb. Limbourg	0,5 0,07	0,3	Lux.-Namur Anvers F. or. Hainaut Lg. Limbourg	0,7 0,3	0,4

la Pharmacie, les Sciences dentaires, la Médecine vétérinaire, l'Agronomie et enfin la Théologie et le Droit canon.

C'est la province de Liège qui compte le plus de diplômés en Pharmacie (7,5 pour 10.000 habitants) et en Sciences dentaires (0,8). Pour la Médecine vétérinaire ce sont les provinces de Luxembourg et de Namur qui viennent en tête (2 pour 10.000 habitants), Namur l'emporte également pour l'Agronomie (5,7). Quant à la Théologie et au Droit canon c'est également dans les provinces de Luxembourg et de Namur que se trouve la plus forte proportion de diplômés.

Comme on a déjà eu l'occasion de le noter, le nombre des diplômés de l'Ecole Militaire et de l'Ecole de Guerre a diminué entre 1937 et 1947. Néanmoins leur importance relative au chiffre de la population se maintient en Flandre Orientale et même grandit dans trois provinces : le Hainaut, le Limbourg et la province de Namur.

Comme il fallait s'y attendre ce sont les diplômés en Sciences commerciales qui sont les plus nombreux dans la province d'Anvers. Dans le Brabant ce sont les juristes, suivis de très près par les ingénieurs, qui dominent. Les médecins occupent la première place dans les deux Flandres; en 1937, ils étaient surpassés par les ingénieurs en Flandre Orientale. Dans les provinces fortement industrialisées du Hainaut et de Liège ce sont les diplômés en Sciences appliquées qui l'emportent nettement. En 1937, ils occupaient également la première place dans le Limbourg mais, en 1947, ils la cèdent, de très peu, aux médecins. Les juristes reviennent en tête dans le Luxembourg et les médecins, dans la province de Namur.

Rapporter le nombre de diplômés au chiffre de la population de chaque province peut paraître arbitraire. Il eut été, en effet, beaucoup plus significatif de comparer le nombre des porteurs d'un diplôme universitaire à la population âgée de plus de 25 ans : ce procédé eut modifié certainement la position occupée par certaines provinces dont les populations sont particulièrement jeunes. Malheureusement le recensement de 1937 ne fournit pas de renseignements sur la répartition par groupes d'âge de la population des différentes provinces.

TABLEAU IX. — *Diplômés les plus nombreux dans chaque province*

Provinces	1937		1947	
	Spécialités	‰ habitants	Spécialités	‰ habitants
Anvers	Sciences comm.	8,4	Sciences comm.	11,1
Brabant	Droit	16,1	Droit	20,5
Flandre occidentale	Médecine	5,5	Médecine	7,1
Flandre orientale	Médecine	5,9	Médecine	7,5
Hainaut	Sciences appl.	10,9	Sciences appl.	12,1
Liège	Sciences appl.	15,7	Sciences appl.	16,3
Limbourg	Sciences appl.	4,7	Médecine	5,2
Luxembourg	Droit	6,5	Droit	8,4
	Médecine			
Namur	Médecine	9,4	Médecine	11,1
Royaume	Sciences appl.	9,6	Sciences appl.	10,9

Par ailleurs la notion d'« équipement » en diplômés universitaires suppose un rapport entre le nombre des diplômés d'une spécialité et celui de la population susceptible d'avoir recours à leurs services. Ainsi, par exemple, tout le monde indistinctement peut avoir à faire appel au médecin; aussi, rapporter le nombre de médecins au chiffre total de la population répond adéquatement à la notion d'« équipement ». Par contre, la clientèle d'un avocat est limitée par le facteur âge et celle de l'ingénieur par l'équipement industriel. Néanmoins, comme l'affectation à chaque spécialité d'un critère différent est pratiquement impossible, on s'en est tenu au procédé qui consiste à établir un rapport entre le nombre des diplômés de chaque branche et le chiffre de la population.

SECTION V

RÉPARTITION DES DIPLOMÉS PAR GRAND SECTEUR PROFESSIONNEL

Les recensements étudiés présentent une telle disparité dans les dénominations données aux professions exercées par les diplômés de l'Enseignement supérieur qu'il s'est avéré impossible d'effectuer une comparaison détaillée entre 1937 et 1947. Force a donc été d'opérer un regroupement des diverses professions en trois grands secteurs auxquels on a ajouté le groupe des « Inoccupés » : Secteur privé, Secteur public et Enseignement. Deux motifs ont conduit à la création de ce troisième secteur : le fait que le recensement de

1937 ne fait pas de distinction entre Enseignement privé et Enseignement officiel et aussi l'importance numérique des diplômés travaillant dans ce secteur (1).

§ I. — Aperçu général

Une première constatation se dégage de la lecture du tableau X : le Secteur privé et le Secteur public ont attiré sensiblement la même proportion de diplômés en 1937 et en 1947. Par contre, à cette dernière date, il y a relativement moins d'inoccupés qu'en 1937 et le secteur « Enseignement » groupe plus du dixième des porteurs d'un

(1) Les rubriques figurant aux tableaux X, XI, XII et XIII correspondent aux postes suivants des deux recensements :

	1937	1947
Agriculture	Agriculture, forêt, élevage, pêche	Agriculture, sylviculture, pêche
Industrie	Industrie	Industries extractives, manufacturières. Bâtiment, construction. Transports et communications
Commerce	Commerce (y compris banques, crédit, assurances)	Commerce de gros, de détail. Finances, banques, assurances, agences diverses et mixtes. Hôtellerie, services personnels, divertissements, sports
Profes. libérales, etc...	Professions libérales. Organismes sociaux. Administration et gestion de biens privés	Services médicaux et sanitaires privés, Services privés d'information publique, Cultes, Services et organismes privés d'intérêt général
Magistrature	Magistrature	Magistrature
Armée	Armée	Défense nationale (gendarmerie exclue)
Autres. .	Corps diplomat. et consulaires. Organismes internationaux, Services publics et organismes contrôlés par les pouvoirs publics	Services médicaux et sanitaires relevant des pouvoirs publics et parastataux. Services publics et autres (organismes internationaux inclus)
Enseignement	Enseignement officiel et libre	Instruction. Arts, sciences et lettres
Inoccupés	Inoccupés pensionnés et rentiers, diplômés poursuivant des études. Professions indéterminées	Inoccupés (chômage). Sans activité professionnelle

TABLEAU X. — Répartition des diplômés par grand secteur professionnel

Professions	1937		1947	
	N.	%	N.	%
<i>Secteur privé :</i>				
Agriculture	263	0,6	378	0,7
Industrie	7.167	17,8	10.336	19,2
Commerce	3.631	9,0	6.079	11,3
Professions libérales, etc.	14.586	36,2	16.400	30,5
Total	25.647	63,6	33.193	61,7
<i>Secteur public :</i>				
Magistrature	785	1,9	1.267	2,3
Armée	1.777	4,5	1.613	3,0
Autres services publics	2.769	6,9	4.229	7,9
Total	5 331	13,2	7.109	13,2
Enseignement	2.892	7,2	5.954	11,1
Inoccupés	6.437	16,0	7.542	14,0
Total général	40.307 ⁽¹⁾	100,0	53.798	100,0

diplôme d'Enseignement supérieur alors que, dix ans plus tôt, 7 % d'entre eux seulement relevaient de ce secteur.

Il faut noter, par ailleurs, qu'à lui seul le Secteur privé occupe plus des trois cinquièmes des diplômés. En 1937, les professions dites « libérales » en groupaient plus que l'ensemble Agriculture-Industrie-Commerce; en 1947, les deux groupes s'équilibrent avec une légère prédominance du second.

Le Secteur public rassemble 13,2 % des diplômés. En 1947, la proportion des diplômés relevant de l'Armée n'est plus que de 2,1 % contre 4,5 % en 1937; on a déjà eu l'occasion de signaler que, dans l'espace de ces dix ans, le nombre des porteurs d'un diplôme délivré par l'Ecole Royale Militaire et par l'Ecole de Guerre avait assez nettement diminué. L'augmentation du nombre des « Magistrats » peut être attribuée à l'existence en 1947 de juridictions militaires nées de la guerre et qui ont disparu dans la suite.

Ce qui vient d'être dit à propos des diplômés en général peut s'appliquer, dans les grandes lignes, aux diplômés de sexe masculin :

(1) Ce chiffre ne comprend pas les diplômés en Pédagogie et Orientation professionnelle ces derniers ne figurant pas dans la répartition par profession de 1937.

TABLEAU XI. — Répartition des diplômés de sexe masculin par grand secteur professionnel

Professions	1937		1947	
	N.	%	N.	%
<i>Secteur privé :</i>				
Agriculture	262	0,7	376	0,7
Industrie	7.115	18,3	10.204	20,6
Commerce	3.583	9,2	5.921	11,9
Professions libérales, etc.	14.139	36,3	15.372	31,0
Total	25.099	64,5	31.873	64,3
<i>Secteur public :</i>				
Magistrature	785	2,0	1.265	2,5
Armée	1.777	4,6	1.613	3,2
Autres services publics	2.741	7,0	4.036	8,1
Total	5.303	13,6	6.914	13,9
<i>Enseignement</i>	2.569	6,6	4.746	9,6
<i>Inoccupés</i>	5.932	15,2	6.016	12,1
Total général	38.903	100,0	49.549	100,0

stabilité des Secteurs public et privé, augmentation du groupe « Enseignement », diminution du nombre des « inoccupés ». Par ailleurs, les proportions figurant au tableau XI sont presque identiques à celles du tableau précédent. Ce phénomène n'a rien de surprenant puisque l'énorme majorité des diplômés sont du sexe masculin.

La situation est différente en ce qui concerne les diplômées et les porteurs d'un diplôme belge de nationalité étrangère.

§ 2. — Répartition des diplômées suivant la profession exercée

En 1947, le groupe le plus important est ici constitué par les « inoccupés »; près de 36 % des femmes titulaires d'un diplôme de l'Enseignement supérieur n'exercent pas de profession. Beaucoup de femmes en effet, une fois mariées, abandonnent leur profession pour se consacrer uniquement à leur foyer.

En 1937, le Secteur privé occupait 39 % des diplômées dont 31,8 % relevaient du groupe « Professions libérales ». Dix ans plus tard ce dernier groupe tombe à 24,2 % et l'ensemble du Secteur privé à 31,1 %. Dès lors, celui-ci ne l'emporte pas de beaucoup sur l'Enseignement qui rassemble 28,4 % des diplômées contre

TABLEAU XII. — Répartition des diplômées par grand secteur professionnel

Professions	1937		1947	
	N.	%	N.	%
<i>Secteur privé :</i>				
Agriculture	1	0,1	2	0,05
Industrie	52	3,7	132	3,1
Commerce	48	3,4	158	3,7
Professions libérales, etc.	447	31,8	1028	24,2
Total	548	39,0	1320	31,1
<i>Secteur public :</i>				
Magistrature	—	—	2	0,05
Armée	—	—	—	—
Autres services publics	28	2,0	193	4,5
Total	28	2,0	195	4,6
<i>Enseignement</i>	323	23,0	1208	28,4
<i>Inoccupées</i>	505	36,0	1526	35,9
Total général	1404	100,0	4249	100,0

23 % seulement en 1937. Le Secteur public est celui des quatre groupes qui compte la plus faible proportion des diplômées : 2 % en 1937, 4,2 % en 1947.

En résumé, la répartition des femmes titulaires d'un diplôme de l'Enseignement supérieur peut se caractériser par les faits suivants :

1° Une très forte proportion d'inoccupées, de l'ordre de 36 % tant en 1937 qu'en 1947.

2° Diminution très nette de la proportion des diplômées exerçant une profession « libérale ».

3° Le nombre des diplômées occupées dans l'Enseignement a presque quadruplé et n'est pas loin d'atteindre, en proportion, l'importance du Secteur privé.

§ 3. — Répartition des diplômés étrangers par grand secteur professionnel

La Constitution réservant la plupart des emplois publics aux nationaux, on ne s'étonnera pas de la proportion extrêmement faible des diplômés étrangers occupés dans le Secteur public.

Le Secteur privé, par contre, emploie près des trois quarts d'entre eux. Les Sciences appliquées et les Sciences commerciales étant les

TABLEAU XIII. — Répartition des diplômés étrangers par grand secteur professionnel

Professions	1937		1947	
	N.	%	N.	%
<i>Secteur privé :</i>				
Agriculture	9	0,9	16	0,9
Industrie	370	36,4	577	34,2
Commerce	195	19,2	377	22,3
Professions libérales etc.	159	15,6	223	13,2
Total	733	72,1	1193	70,6
<i>Secteur public :</i>				
Magistrature	—	—	1	0,05
Armée	—	—	—	—
Autres services publics	17	1,7	31	1,8
Total	17	1,7	32	1,9
Enseignement	11	1,1	99	5,9
Inoccupés	255	25,1	365	21,6
Total général	1016	100,0	1689	100,0

spécialités qui comptent le plus de diplômés étrangers, il n'est pas surprenant de constater que plus de 50 % d'entre eux exercent leur profession dans l'une des branches de l'Industrie et du Commerce.

Le groupe des Inoccupés est le second en importance mais, proportionnellement, il a légèrement diminué en 1947 (25,1 % en 1937, 21,6 % en 1947).

Enfin, en 1937, 1 % seulement des diplômés étrangers exerçaient leur profession dans le secteur « Enseignement ». En 1947, cette proportion est passée de 1 à 6 %.

§ 4. — Répartition des diplômés de chaque spécialité par grand secteur professionnel (1)

Neuf spécialités sur seize placent plus de la moitié de leurs diplômés dans le Secteur privé, ce sont : le Droit, le Notariat, la Médecine, la Pharmacie, les Sciences dentaires, la Médecine vétérinaire, les Sciences appliquées, les Sciences commerciales et l'Agronomie.

Cinq autres : la Philosophie et Lettres, les Sciences, l'Education physique, la Pédagogie et l'Orientation professionnelle, la Théologie

(1) Voir à ce sujet la brochure intitulée « Voor de studenten, Inlichtingen en werken, 1956 » et publiée par le Rectorat de l'Université de Gand.

et le Droit canon classent la plus forte proportion de leurs diplômés dans l'Enseignement.

C'est évidemment le Secteur public qui l'emporte pour les diplômés de l'Ecole Militaire et de l'Ecole de Guerre mais il faut signaler, à leur propos, que ce sont eux qui comptent la plus forte proportion d'inoccupés : environ 30 % en 1937 et plus de 35 % en 1947. En 1937, ils étaient suivis de près par les Sciences et les Sciences politiques mais, dix ans plus tard, aucune autre spécialité n'atteignait 25 % d'inoccupés. C'est également ce groupe, on s'en souvient, qui présentait l'âge médian le plus élevé (cfr. tableau VI).

Les Sciences politiques font exception au principe suivant lequel chaque spécialité correspond à un secteur professionnel « privilégié ». Sans doute, la proportion la plus forte des diplômés en Sciences politiques relève du Secteur privé mais cette proportion ne s'élève qu'à 43 % et 32 % sont occupés dans le Secteur public (c'est d'ailleurs la plus forte proportion que connaît celui-ci, mis à part les diplômés de l'Ecole Militaire et de Guerre).

Peut-on constater certaines différences entre la situation de 1937 et celle de 1947 ?

Sept spécialités améliorent leur position au sein du Secteur privé ou plutôt six, car le cas du Notariat est, on l'a vu, trop spécial pour que l'on puisse tirer des conclusions à son sujet. Il s'agit des Sciences, de l'Education physique, des Sciences appliquées, de l'Ecole Militaire et de Guerre, des Sciences commerciales et des Sciences politiques.

Toutes les spécialités sauf quatre voient augmenter la proportion de leurs diplômés occupés dans le Secteur public. Les quatre exceptions sont l'Education physique dont les diplômés sont absorbés par le Secteur privé dans une proportion beaucoup plus élevée en 1947 (16,4 % contre 2,5 en 1937), la Médecine vétérinaire où c'est la proportion d'inoccupés qui s'est fortement accrue et enfin les Sciences appliquées et l'Ecole Militaire. Dans le premier cas c'est le Secteur privé et l'Enseignement qui profitent de cette diminution. Dans le second, c'est surtout le groupe des Inoccupés.

De même, l'Enseignement est presque partout en progrès. Il faut toutefois signaler que, pour les diplômés en Philosophie et Lettres, c'est le seul secteur qui connaisse une légère régression. Faible recul aussi pour l'Education physique, pour l'Ecole Militaire et pour les Sciences politiques.

Six spécialités se distinguent par l'accroissement de la proportion des « Inoccupés ». Le phénomène serait particulièrement frappant pour la Théologie et le Droit canon qui passe de 5 à 23,3 % d'inoccupés mais il y a là certainement une anomalie due à la divergence des classifications de 1937 à 1947. On peut constater une faible augmentation du nombre des inoccupés en Philosophie et Lettres ainsi qu'en Pharmacie; si l'on se reporte au tableau III on s'aperçoit que ce sont ces deux spécialités qui attirent le plus de femmes. Enfin la proportion des inoccupés grandit et, cette fois de façon très nette

TABLEAU XIV. — Répartition des diplômés de chaque spécialité par grand secteur professionnel (%)

Spécialités	Secteur privé		Secteur public		Enseignement		Inoccupés		Total	
									Nombres absolus	
	1937	1947	1937	1947	1937	1947	1937	1947	1937	1947
Philosophie et Lettres	13,7	13,3	6,4	5,6	57,4	55,6	23,0	24,7	2.389	4.792
Droit	64,3	60,2	24,2	2,1	1,4	2,1	16,0	13,4	6.633	8.561
Notariat	74,5	90,1	1,5	0,1	0,2	0,1	22,7	8,1	1.827	797
Sciences	24,6	28,9	6,6	47,2	41,9	47,2	27,5	17,3	1.248	2.287
Médecine	87,7	83,0	6,4	3,1	1,4	3,1	7,2	7,4	6.686	8.350
Pharmacie	85,4	83,3	3,3	1,3	0,7	1,3	11,1	12,0	2.752	4.092
Sciences dentaires	94,0	92,3	1,7	1,3	—	1,3	6,0	4,7	50	468
Education physique	2,5	16,4	3,9	68,7	70,0	68,7	22,5	10,9	40	128
Médecine vétérinaire	78,5	74,5	9,4	4,6	3,1	4,6	7,2	11,5	739	850
Sciences appliquées	66,2	73,7	10,1	4,2	3,2	4,2	15,0	12,0	8.000	9.329
Ecole milit. guerre	13,1	14,2	49,6	0,8	1,5	0,8	29,2	35,3	2.633	2.378
Sciences commerciales	72,8	73,6	11,1	5,0	4,5	5,0	15,3	10,3	5.193	7.680
Sciences politiques	40,2	42,8	31,7	3,5	8,6	3,5	28,2	19,9	383	1.209
Agronomie	54,1	51,3	19,3	12,1	7,4	12,1	22,2	17,2	1.515	1.969
Pédagogie, Orient. prof.	?	10,6	10,6	61,1	?	61,1	?	17,7	(259) ⁽¹⁾	565
Théologie, Droit canon	65,3	36,4	1,2	39,1	28,8	39,1	5,0	23,3	219	343
Total	63,6	63,6	13,2	11,1	7,2	11,1	16,0	14,0	40.307 ⁽¹⁾	53.798

(1) Le recensement de 1937 ne donne pas la répartition des diplômés en Pédagogie et Orientation professionnelle quant à la profession exercée.

en Médecine vétérinaire ainsi que pour les diplômés de l'Ecole Militaire. Ce sont également les groupes les plus âgés en 1947 (cfr. tableau VI).

Les diminutions les plus nettes de la proportion des inoccupés se trouvent dans les spécialités suivantes : les Sciences, l'Education physique et les Sciences politiques. Cette diminution, les Sciences la doivent à l'Enseignement et au Secteur privé, l'Education physique à ce dernier seul et les Sciences politiques surtout au Secteur public. Il ne faut pas non plus perdre de vue que plus de 60 % des diplômés en Education physique ont moins de 35 ans en 1947 (cfr. tableau VI).

CONCLUSIONS

Deux phénomènes principaux se dégagent de cette brève étude : un net accroissement du nombre des diplômés entre 1937 et 1947 accompagné d'un certain vieillissement. Les Sciences appliquées, le Droit, la Médecine et les Sciences commerciales sont les spécialités fournissant le plus grand nombre de diplômés. L'accroissement général ne fait que consolider cette situation.

Bien que leur nombre se soit également développé, les diplômés étrangers ne constituent toujours qu'une très faible minorité. Ils sont particulièrement nombreux en Sciences appliquées et en Sciences commerciales.

Le nombre des femmes titulaires d'un diplôme d'études supérieures a triplé de 1937 à 1947. Environ 45 % d'entre elles possèdent un diplôme les orientant vers les carrières de l'Enseignement et plus de 30 % vers l'Art de Guérir.

Par ailleurs l'on a pu constater qu'au point de vue de la répartition territoriale des diplômés, quatre provinces rassemblent les trois quarts d'entre eux : le Brabant, Liège, le Hainaut et Anvers.

Enfin, la répartition professionnelle des porteurs d'un diplôme d'Enseignement supérieur fait ressortir la supériorité numérique écrasante du Secteur privé et le net accroissement de l'« Enseignement ».

Au terme de cette brève étude qu'il soit permis d'avancer quelques suggestions. En ce qui concerne les titulaires de plusieurs diplômes d'Enseignement supérieur, l'uniformité du critère de classement s'impose : le cas des « Notaires » le démontre à suffisance. Il serait également très souhaitable de voir les « candidats » nettement séparés des porteurs d'un diplôme de fin d'études. En troisième lieu, vu l'âge normal auquel se terminent les études supérieures, l'introduction d'une classe « moins de 25 ans » ne semble pas très utile; par contre une répartition de la population de chaque province en groupes d'âge, dans les deux recensements, eut permis une plus grande précision de l'analyse, de même que la parfaite similitude des différentes rubriques professionnelles.

Hubert MICHEL,

Assistant à l'Université de Liège

Les Carrières universitaires

Le recrutement des universitaires dans les services administratifs de l'Etat en 1955

Le Rapport, présenté au Gouvernement par le Secrétaire permanent au recrutement et relatif à l'année 1955, a été publié au *Moniteur* du 22 décembre 1956. Comme chaque année (1), nous analysons brièvement ci-dessous les possibilités offertes aux universitaires en 1955, par la voie des examens de recrutement, dans les fonctions de première catégorie des administrations de l'Etat.

Ces examens peuvent consister en « concours d'admission au stage », permettant d'accéder à des fonctions définitives, ou en « épreuves de classement » ayant pour objet le recrutement de candidats à des fonctions temporaires.

La décision, prise en avril 1952 et confirmée en mai 1954, de suspendre en principe tout engagement d'agents définitifs ou temporaires, est restée en vigueur en 1955 et chaque appel aux candidats a dû, cette année encore, faire l'objet d'une autorisation expresse du Premier Ministre.

* * *

Le tableau I indique que le nombre de concours d'admission au stage s'est quelque peu accru par rapport aux années précédentes, mais que par contre, aucune épreuve de classement n'a été organisée. En 1955 donc, aucun universitaire n'a été recruté par l'Etat à titre d'agent temporaire de première catégorie.

L'augmentation du nombre des concours d'admission au stage est peu significative par elle-même. En effet, les 10 concours organisés en 1955 n'ont mis en compétition que 36 emplois, alors que les 7 concours de 1954 avaient pour enjeu total 54 emplois.

Il est plus intéressant de constater — au tableau II — le petit nombre des candidats suscités par les concours de 1955. Le nombre moyen de candidats ne dépasse guère 1,5 par emploi mis en compétition. La cause doit en être recherchée dans la nature des concours qui, tous, faisaient appel à des techniciens et à des spécialistes.

(1) *Bull. Amis Université de Liège*, 1952, n° 1; 1952, n° 4; 1954, n° 1; 1955, n° 1; 1956, n° 1.

I. — Examens organisés par le Secrétariat permanent
pour le recrutement d'agents de la 1^{re} catégorie

Année	Nombre d'examens	Participants	Admissibles
A. — Concours d'admission au stage			
1951	16	133	69
1952	2	32	25
1953	9	172	54
1954	7	118	36
1955	10	57	40
B. — Epreuves de classement			
1951	4	481	206
1952	3	166	145
1953	2	4	3
1954	1	2	1
1955	—	—	—

Sur les 10 concours, 8 étaient réservés aux ingénieurs civils, un autre faisait appel à 2 médecins vétérinaires, le dernier visait au recrutement d'un mathématicien ou physicien du rôle français.

Au total, les 8 concours pour ingénieurs mettaient en compétition 33 postes dont 22 français. 22 seulement des 40 candidats appartenaient à ce régime linguistique, dont 15 furent déclarés admissibles. Une fois de plus, ces concours s'avèrent donc déficitaires par suite du peu d'intérêt porté par les ingénieurs aux carrières administratives. C'est aussi le cas pour les mathématiciens et physiciens : pas un seul ne se présenta au concours organisé pour eux.

On peut remarquer par ailleurs que, des 36 emplois mis en compétition en 1955, 24 soit les 2/3 étaient du rôle linguistique français, alors que plus de la moitié des candidats, 30 sur 57, appartenaient au régime néerlandais.

* * *

De ce qui précède, on peut conclure que le recrutement d'agents de première catégorie dans les administrations de l'Etat a encore faibli au cours de l'année 1955, pour se limiter à l'admission au stage de quelques spécialistes.

On sait que l'arrêt du recrutement, décrété en 1952, avait pour but de permettre la régularisation des agents temporaires. Le recrutement de personnel temporaire est pratiquement abandonné depuis 1953. Par ailleurs, les opérations de régularisation ont été poursuivies en 1955 et

II. — *Concours d'admission au stage, organisés en 1955, selon les catégories de diplômés qui y avaient accès*

Examens réservés aux :	Nombre d'examens	Emplois mis en compétition		Participants		Admissibles		% d'admissibles			
		Fr.	Nl.	Fr.	Nl.	Fr.	Nl.				
									Tot.	Tot.	Tot.
1. Ingénieurs civils	8	22	11	33	22	28	50	15	19	34	68
2. Docteurs en médecine vétérinaire	1	1	1	2	5	2	7	4	2	6	86
3. Mathématiciens ou physiciens	1	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—
Total	10	24	12	36	27	30	57	19	21	40	70

touchaient à leur terme en fin d'exercice, ce qui permet d'envisager à bref délai le retour à un recrutement normal.

Il y aurait un intérêt incontestable, tant pour l'administration que pour les candidats, à voir se normaliser la situation.

En effet : le Secrétariat permanent a mis, en 1955, un total de 1107 agents nouveaux à la disposition des administrations de l'Etat. Si l'on tient compte du fait que 2500 à 3000 agents sortent annuellement de ces cadres, on se pose, avec le Secrétariat permanent, la question de savoir si l'arrêt prolongé du recrutement n'est pas de nature à provoquer des conséquences fâcheuses en ce qui concerne l'alimentation régulière des cadres du personnel dirigeant.

La Vie de notre Association

L'Assemblée générale statutaire de 1957

L'Assemblée générale de notre Association s'est tenue le jeudi 28 mars à 17 heures en la Salle des Professeurs de l'Université. En l'absence de M. Albert Dewandre, en convalescence à l'étranger, M. L. Graulich, vice-président, ouvrit la séance en suggérant à l'Assemblée d'exprimer à M. le Président Dewandre les vœux que tous forment pour son prompt et complet rétablissement.

La lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale de 1956 ne donne lieu à aucune observation et M. Buttgenbach, secrétaire, prend la parole pour l'exposé du rapport sur l'année écoulée.

Il relève tout d'abord l'organisation du Colloque sur l'Université et l'Assistance technique internationale. M. Buttgenbach signale ensuite la part prise par notre Association dans l'établissement de la Fondation de l'Université de Liège pour les recherches scientifiques en Afrique centrale; sa participation à l'Association internationale d'information scolaire, universitaire et professionnelle, ainsi qu'au nouveau Service des Etudiants.

Dans le cadre des activités courantes, le rapport rend compte de l'activité du Centre de Documentation et de Renseignement sur les Carrières universitaires, de la parution du bulletin, de la circulation du film « Université de Liège » parmi les établissements d'enseignement moyen et des efforts accomplis en vue du recrutement de nouveaux membres.

Le rapport d'activité est approuvé et l'Assemblée prend connaissance de la situation de trésorerie, présentée par M. Buttgenbach, remplaçant M. P. Laloux retenu à l'étranger.

Si l'état financier apparaît brillant à la clôture de l'exercice 1956, c'est uniquement grâce au montant exceptionnel des dons et subsides, lequel a permis de combler le surplus de dépenses constaté en 1955. Notre excellente situation financière n'est donc qu'illusoire et, compte tenu du subside annuel affecté désormais par la Commission administrative du Patrimoine au fonctionnement du Centre de documentation, il est probable que le prochain exercice s'avèrera largement déficitaire.

Au cours d'un bref débat, auquel prend notamment part M. le Recteur Dubuisson, l'Assemblée envisage les possibilités de porter remède à cette situation, soit par un relèvement des cotisations, soit par le recrutement de nouveaux membres ou l'organisation de manifestations rentables. Toutes ces solutions soulèvent de sérieuses difficultés et l'Assemblée, après avoir approuvé le rapport de trésorerie, charge le Conseil de revoir le problème.

M. le Président annonce alors la décision du Conseil d'Administration attribuant le Prix des Amis de l'Université de Liège pour 1957 à M. H. T. Deschamps et, sous les applaudissements, il remet le Prix au lauréat qu'il félicite chaleureusement.

L'ordre du jour comporte encore les élections en vue de pourvoir au remplacement des membres sortants du Conseil. Soumis à réélection, M. Graulich cède la présidence à M. Legraye qui propose à l'Assemblée de renouveler les mandats venus à expiration. Cette suggestion est adoptée par acclamations et MM. Dewandre, Graulich, Fraipont, Clerdent, Graindorge, Harsin, Neef de Sainval et Roskam sont réélus pour un terme de trois ans.

Personne ne demandant la parole, M. Graulich, qui a repris la présidence, remercie les autorités académiques ainsi que les membres présents et les invite à prendre le porto.

Prix des Amis de l'Université de Liège

Un seul Prix, d'un montant de 7500 francs a été décerné cette année. Il a été attribué à M. Henry-Thierry Deschamps, docteur en philosophie et lettres, assistant à l'Université, pour son ouvrage intitulé « La Belgique devant la France de Juillet ».

Nous renouvelons à M. Deschamps nos vives félicitations.

Plusieurs candidatures n'ont pu, hélas, être prises en considération, faute d'avoir été introduites dans le délai fixé.

Rappelons que le règlement complet des Prix se trouve repris dans la brochure « *Recueil de renseignements sur les prêts, prix, bourses d'études et de voyage* » publiée par l'Université et que, pour participer au concours, les ouvrages publiés pendant l'année académique 1956-57 devront être déposés au Secrétariat de l'Association ou au bureau de M. l'Appariteur de la Faculté de Droit pour le 15 octobre 1957 au plus tard.

Les cotisations pour 1957

Les cotisations pour l'exercice 1957 ont été mises en recouvrement dans le courant du mois de mars. Nous prions ceux de nos membres qui n'auraient pas encore effectué leur versement annuel de bien vouloir le faire sans tarder.

Encore que l'extension de nos activités et les frais d'impression du bulletin alourdissent les charges de l'Association, nous n'avons pas cru devoir modifier jusqu'ici le montant minimum des cotisations. Nous demandons cependant à nos membres d'envisager la possibilité de majorer spontanément le montant de leur versement et nous les en remercions vivement.

Membres protecteurs

Pour l'année 1956, nous avons reçu les inscriptions suivantes de membres protecteurs :

M. A. Dewandre	fr.	2000
S. A. Imprimerie Vaillant-Carmanne	»	2000
S. A. Cockerill-Ougrée	»	2000

A. I. Lg.	»	1000
Société belge de l'Azote	»	1000
M. A. R. Baffrey	»	1000
M. M. Balteau	»	1000
Banque de Bruxelles	»	1000
Banque de la Société Générale de Belgique...	»	1000
M. H. Buttgenbach	»	1000
Charbonnages du Bonnier	»	1000
Charbonnages de Wérister	»	1000
Compagnie générale des Conduites d'Eau ...	»	1000
M. R. de Fraiteur	»	1000
M. P. Delhalle	»	1000
M. I. de Radzitzky	»	1000
Maison Desoer	»	1000
M. N. Dessard	»	1000
M. G. Devillez	»	1000
M. M. Dewandre	»	1000
S. A. Métallurgique d'Espérance-Longdoz .	»	1000
Fabrique Nationale d'Armes de Guerre	»	1000
Etablissements Pieux Frankignoul	»	1000
M. H. Fredericq	»	1000
S. A. Grand Bazar de la Place St-Lambert ..	»	1000
Le Grand Liège	»	1000
M. F. Graindorge	»	1000
Etablissements Graindorge	»	1000
M. J. Henricot	»	1000
I. B. M. of Belgium	»	1000
Comité spécial du Katanga	»	1000
Union Minière du Haut-Katanga	»	1000
M. Paul Laloux	»	1000
M. René Laloux	»	1000
Mme L. Lepage	»	1000
M. A. Leroux	»	1000
S. A. Linalux	»	1000
M. M. Mathy-Titeux	»	1000
M. F. Perot	»	1000
Policlinique médicale, Docteur L. Brull	»	1000
S. A. Métallurgique de Prayon	»	1000
M. J. Stieners	»	1000
S. A. Téco	»	1000
Mme C. Thibert	»	1000
M. G. Thône	»	1000
M. F. Van de Berg	»	1000
M. E. Van Zuylen	»	1000

Nous avons également reçu les versements de :

Etablissements Beaupain	fr.	500
Société belge d'Etudes et d'Expansion	»	500
M. N. Delnooz	»	500
M. A. Fassin	»	500
M. O. Frères	»	500
Mlle E. Fritsché	»	500
S. A. Huilever	»	500
M. S. Lair	»	500
M. R. Lhoest-Cajot	»	500
M. E. Lobet	»	500
M. Ch. Luttgens	»	500
M. J. Nyst	»	500
M. J. Ribbens	»	500
M. E. Saive	»	500
S. A. Sogechim	»	500

Nous remercions tous ceux qui ont ainsi à cœur de soutenir les activités de notre Association.

Appui des pouvoirs publics

Les administrations provinciales et communales suivantes ont bien voulu nous apporter ou nous continuer leur appui pendant l'année 1956. Nous les en remercions vivement.

Province de Hainaut	fr.	1000
Province de Liège	»	1000
Province de Luxembourg	»	1000
Province de Namur.....	»	1000

Administrations communales de :

Abée	fr.	100
Alleur	»	100
Andrimont	»	100
Ans	»	100
Ben-Ahin	»	50
Bergilers	»	100
Bressoux.....	»	200
Chaufontaine	»	100
Chênée	»	1000
Comblain-au-Pont.....	»	100
Crombach	»	1000
Dison	»	100
Elsenborn	»	100
Engis	»	100
Ensival	»	500

Esneux	»	100
Eupen	»	100
Eynatten.....	»	100
Flémalle-Grande	»	100
Flémalle-Haute	»	100
Fléron	»	100
Forêt-Trooz	»	150
Hannut	»	100
Hergenrath	»	100
Huy.....	»	100
Les Awirs	»	100
Les Avins	»	100
Liège.....	»	1000
Limbours.....	»	100
Lixhe	»	200
Manderfeld	»	100
Marchin	»	250
Momalle	»	100
Moresnet	»	100
Olne	»	100
Ougrée	»	200
Polleur	»	100
Seraing	»	1500
Sougné-Remouchamps.....	»	500
Soumagne	»	50
Sprimont	»	100
Thommen	»	1000
Trembleur	»	100
Vaux-sous-Chèvremont.....	»	100
Verviers	»	750
Wandre	»	1000
Wanne	»	100
Wanze	»	100
Welkenraedt	»	100

**Le Centre de documentation et de renseignement
sur les carrières universitaires en 1956**

Créé en vue d'aider les étudiants à choisir leurs études et leur future carrière en meilleure connaissance de cause, le Centre a connu, au cours de la 7^e année de son fonctionnement, une activité particulièrement intense dans le domaine de l'information individuelle qui constitue sa tâche essentielle.

En 1956, en effet, le nombre des consultations s'est élevé à 775 contre 715 l'année précédente.

Parmi ces demandes de renseignements, 54 % émanent d'élèves de l'enseignement moyen; 21 % d'étudiants de l'enseignement supérieur et

9 % de personnes désireuses d'entreprendre des études supérieures après avoir quitté depuis plus d'un an l'enseignement moyen. 120 demandes enfin, soit 15 % se répartissent presque également entre diplômés de l'enseignement supérieur et organismes divers.

Les questions auxquelles le Centre est appelé à répondre sont d'une telle diversité qu'elles échappent à toute classification.

Les élèves de l'enseignement moyen, le plus souvent, cherchent à s'informer, soit des débouchés ouverts aux diplômés de l'une ou l'autre section, soit des conditions d'admission et d'organisation des études.

Pour les étudiants de l'enseignement supérieur, ce sont les problèmes de réorientation en cours d'études, d'obligations militaires, de formalités administratives à accomplir, les possibilités de carrière ou de séjours d'études à l'étranger qui sont le plus souvent abordés.

Les universitaires diplômés, eux, viennent s'enquérir des emplois offerts, de l'organisation d'enseignements post-universitaires, des possibilités de spécialisation, etc...

Des parents sont indécis quant à l'orientation à donner aux études de leur garçon qui termine l'école primaire; d'autres souhaitent contrôler la bonne marche des études universitaires de leur fils; on voudrait entrer en rapport avec tel licencié sorti de l'Université il y a 20 ans ou plus... Quelles études convient-il d'entreprendre pour venir en aide à l'enfance délinquante, ou pour accéder au journalisme?.. L'équivalence des certificats et diplômes, leur utilisation à l'étranger sont aussi l'objet de nombreuses questions.

Pour y donner la suite voulue, le fonds de documentation doit être constamment complété et mis à jour, par voie d'enquêtes, d'entretiens, d'études statistiques, dépouillement de la bibliographie, etc.

Certaines questions, cependant, débordent la compétence du Centre. Ainsi, il n'est pas qualifié pour fournir une indication sur les études ou carrières qui paraîtraient le mieux répondre aux aptitudes de tel ou tel étudiant. Tous les problèmes psychologiques que peut rencontrer l'universitaire au cours de ses études lui échappent également.

Depuis le 1^{er} septembre 1956, cette lacune a été heureusement comblée par la création du Service des Etudiants qui, outre un Secrétariat général, le Service social et le Centre, comporte un Service psychologique spécialisé.

Outre le service d'information individuelle, le Centre recourt également à l'information collective.

Tout d'abord par la voix du Bulletin des Amis de l'Université qui a abordé, au cours des derniers mois les problèmes de sélection pré-universitaire, la situation des ingénieurs, la profession des docteurs en droit, le recrutement des universitaires dans les services de l'Etat, les problèmes universitaires au Congo, etc.

Ce bulletin est adressé gratuitement à tous les établissements d'enseignement moyen de la région francophone du pays, du Limbourg et du Grand-Duché de Luxembourg.

Autre moyen d'information collective : le film « Université de Liège » réalisé par l'Association des Amis de l'Université et spécialement destiné

aux élèves de l'enseignement moyen. Cinq copies sont actuellement en circulation, dont deux à la Colonie. Le film est envoyé à tout établissement qui le demande.

Depuis la création du Service des Etudiants, le Centre s'occupe également en collaboration avec le Secrétariat général, de la diffusion des offres d'emplois parvenant à l'Université. Au cours du dernier trimestre de 1956, une centaine d'avis ont été portés à la connaissance des services universitaires intéressés, des associations d'anciens, voire des anciens eux-mêmes qui en avaient exprimé le désir.

Parmi les activités particulières de l'année 1956, on peut signaler l'adhésion de l'Association des Amis de l'Université à l'Association internationale d'information scolaire, universitaire et professionnelle.

Cette dernière est née du désir de voir un organisme international prendre la place du Bureau international de Statistique universitaire existant avant la guerre.

Les Anciens de Liège au Congo

En date du 7 février, la Section d'Elisabethville de l'Association congolaise des Anciens Etudiants de l'Université de Liège nous a communiqué la composition de son Comité pour l'année 1957.

Ont été élus : Président, M. Forthomme, directeur de la main-d'œuvre indigène au B. C. K.; Vice-Présidents, M. Derriks, directeur général adjoint U. M. H. K. et M. le Docteur Devignat, directeur de laboratoire; Secrétaire-Trésorier, M. Beckers, secrétaire du Département de la main-d'œuvre indigène U. M. H. K.; Secrétaire-Trésorier adjoint, M. Vivier, professeur à l'Athénée Royal; Commissaires, Mlle Lozet, professeur à l'Institut Marie-José et MM. Richir, conseiller à la Cour d'appel; Halet, médecin colonie; Falla et Piccard, professeurs à l'Université d'Elisabethville.

Le Comité nous a fait parvenir en outre le rapport d'activité pour l'exercice écoulé. Nous le publions ci-dessous *in extenso*, persuadés de l'intérêt qu'il suscitera parmi nos lecteurs, tant au Congo qu'en Belgique.

Nos manifestations au cours de l'année académique 1955-1956 peuvent se résumer comme suit : six réunions organisées en l'honneur de personnalités de l'Alma mater, trois banquets et deux conférences.

« L'action de l'Association, disent les statuts, comprendra primo : Des réunions amicales dans le but de resserrer les liens de la camaraderie étudiante. » Le Comité sortant n'a pas failli à sa tâche.

Que vîmes-nous en effet à notre dernière Assemblée générale : un Comité élu aux applaudissements frénétiques de l'Assemblée donnant le bon exemple dans une saine émulation à payer des tournées générales. A ce moment, à la table du Comité, nous étions nombreux, plus nombreux même que les membres non élus... Il n'en est plus de même aujourd'hui : le Comité se présente à vous décapité, amputé, réduit au dernier carré. Les hommes passent mais les œuvres demeurent. Et si nous n'avons

pas accompli tout ce que nous avons promis c'est qu'il fallait tout de même laisser quelque chose au nouveau Comité...

À la dernière Assemblée générale, une épouse demanda au nom des épouses que soit organisé avec leur participation ce que nous appelons bourgeoisement un banquet; banquet en tenue de ville, mais dans laquelle tenue de ville nos épouses avaient parfois trouvé, par hasard, un carnet de... chansons estudiantines. Et c'est ainsi que le 14 novembre 1955, à l'Hôtel Elisabeth, les dames invitées à nous accompagner virent leurs maris parfois soucieux, nerveux, fatigués ou même renfrognés, se dérider sous l'effet de l'ambiance et... du Chianti, en oubliant le manger mais pas le boire, s'épanouir enfin dans la joie des vieilles chansons estudiantines.

Les pensionnaires de l'Hôtel étaient à peine remis de leur nuit blanche que les beureux participants à cette manifestation très réussie, se retrouvaient à un cocktail offert à l'occasion du passage à Elisabethville de M. de Smaele, ancien de notre Université et ancien ministre. La personnalité du visiteur avait attiré beaucoup de monde à cette réunion qui fut au plus haut point instructive. Il y eut de nombreux échanges de vues au sujet de notre politique coloniale tandis que M. le Ministre, avec une rare compétence, nous entretenait des problèmes de l'Economie à l'échelle mondiale. Nous fûmes très heureux d'entendre de sa bouche que l'heure n'était pas encore au pessimisme.

La politique est un critère de la maturité d'un peuple. Ce n'est pas le seul, il y a aussi les Arts...

Nous voici donc ce dimanche de novembre 1955, réunis dans la salle du Rotary de l'Hôtel Léopold II. Le Camarade Vivier nous parle de l'Art indigène.

Pour apprécier celui-ci, il faut le juger dans le milieu auquel il était destiné et suivant le but poursuivi par son auteur. Un masque indigène égaré dans un salon moderne ne s'apprécie pas. Ce masque a sa place dans la hutte sombre d'un sorcier président à quelques mystérieuses cérémonies. C'est à la lueur d'un feu de bois qu'il retrouvera sa saisissante valeur. Le Camarade Vivier passe à la démonstration. Les rideaux ont été tirés et dans le coin le plus sombre de la pièce est exposé un masque indigène. Comme il n'est pas question d'allumer du feu de bois sur le parquet du Léo II, le Camarade Vivier se contente de la lueur d'une bougie qu'il promène à bout de bras près du masque. Il est certain que présenté de cette façon, l'art indigène s'apprécie davantage.

Nous sommes maintenant au soir du samedi 11 février 1956, à l'Hôtel du Katanga. C'est aujourd'hui un grand jour. Notre Association, renforcée des Présidents des Associations d'Anciens des autres Universités, renforcée d'un fidèle Jadotvillois qui se déplace expressément pour la circonstance, notre Association, sans épouses et autres impedimenta, organise ce soir son banquet annuel.

Nous voilà dans la place : Ce n'est pas très rupin mais ici au moins pas de danger qu'on nous coupe le bar à minuit... Primum vivere : menu excellent arrosé de capiteux vins italiens. L'heure des toasts trouve les verres vides... « Qu'on les remplisse encore de la même manière » tonne le Cbef de guindaille. Et la guindaille a démarré. Nous ne vous la décrivons pas mais nous ne pouvons cependant passer sous silence l'intervention intempestive vers trois heures du matin d'un jeune commissaire de police pas encore bien au courant. Loin de finir à l'amigo, la guin-

daille put continuer après avoir « promis » de placer sur la porte un écriteau : « Cercle privé ». Dans la chanson, c'était mieux...

Le 16 février, nous avons le plaisir de recevoir M. le Professeur Bacq de la Faculté de Médecine, savant universellement connu dans l'étude des problèmes de radioactivité. Il nous fit une communication passionnante sur l'influence des phénomènes radioactifs sur l'organisme humain. Il aborda les questions angoissantes que soulève à ce sujet le développement et l'utilisation de l'énergie nucléaire. Nous restâmes sous le charme du talent de vulgarisateur que possède M. Bacq et nous nous souvenons de l'émotion qu'il suscita chez plus d'une de ses auditrices.

Le 8 avril, au Studio du RAC, trop petit pour la circonstance, le Camarade Maître Leruïtte nous charma pendant une grosse heure au cours d'une causerie savante et spirituelle sur « Les plus beaux crimes du Monde ». Vers cette époque également, nous recevions une lettre de notre Recteur M. Dubuisson, nous annonçant son voyage à la Colonie. Et dans cette lettre, M. le Recteur précisait qu'il désirait rencontrer les Anciens réunis à l'occasion de son passage. M. le Recteur, accompagné de son Chef de Cabinet, M. Delchevalerie, eut des contacts avec de nombreux organismes et sa forte personnalité rehaussa encore le prestige de notre chère Université. Une réunion d'information fut mise sur pied à laquelle furent invités les parents d'étudiants et de futurs étudiants. Ce fut à l'occasion d'un banquet, donné en son honneur dans les salons de l'Hôtel Léopold II, que les Camarades furent présentés à M. Dubuisson.

Au cours d'une brillante improvisation, M. le Recteur nous parla de l'Alma mater et rendit hommage à la vitalité de notre Section ainsi qu'à l'action de notre Président. Inutile de dire que petit à petit l'atmosphère s'était échauffée. Du temps où la majorité d'entre nous était à l'Université, il n'y avait pas encore de chorale officielle mais les troubadours ne manquaient pas et certains avaient même connu une Harmonie... L'hôtel ayant bourgeoisement fermé son bar, quelques jusqu'aboutistes allèrent occuper un petit café des environs et la dislocation fut précédée d'un monôme sous les fenêtres de l'appartement de M. le Recteur.

Un résultat heureux du voyage de M. Dubuisson fut aussi d'avoir réveillé plus d'une section somnolente de nos Anciens dans les patelins du Congo. Nous souhaitons de tout cœur que ces réveils aient de glorieux lendemains.

Entretiens, M. le Professeur Reginster passait au Katanga et nous avions le plaisir de le recevoir. Il nous entretint des recherches qu'il poursuit sur la tuberculose.

Les fêtes du Cinquantenaire des Trois Sociétés de 1906, amenèrent à Elisabethville beaucoup d'Anciens, d'Anciens anciens, d'Anciens nouveaux et même un Ancien d'ancien. Cette période coïncidant avec les vacances universitaires, nous eûmes même le plaisir de rencontrer de futurs Anciens dont certains fils d'Anciens.

Mentionnons aussi spécialement la visite de M. le Professeur Buttgenbach qui, au cours d'une réunion, voulut bien nous faire une communication sur la vie universitaire à Liège.

Nous en arrivons à deux manifestations qui furent comme l'apothéose de cette année académique. Il s'agit du cocktail offert par M. le Recteur, invité des Sociétés de 1906, et de celui que nous offrîmes à l'occasion du départ en congé de notre cher Président, le Camarade Derriks.

Rappelons que désirant reconnaître les services rendus par notre Président à la cause de notre chère Université, les Hautes Autorités académiques prièrent

M. le Recteur de remettre à M. Derriks la médaille du mérite de l'Université. Devant une assistance nombreuse, M. le Recteur remit à notre Président, très ému, cette haute distinction particulièrement méritée.

Nous fêtâmes cet événement à l'occasion du départ en congé de notre Président. Permettez-nous, Messieurs et chers Camarades, de terminer ce rapport par un nouvel hommage à notre Président en souhaitant son prompt retour parmi nous.

Le Secrétaire-Trésorier,
J. BECKERS.

La Vie universitaire à Liège

L'Université

Célébration des vingt-cinq ans de professorat du Professeur L. D'Or

Le 13 janvier 1932, le Professeur Louis D'Or donnait sa leçon inaugurale. Ses collaborateurs n'en voulurent point laisser dans l'ombre le vingt-cinquième anniversaire; sous la présidence du Professeur Duyckaerts, ancien Chef de Travaux du service et l'un des premiers élèves du Maître, un comité d'organisation se forma et, le samedi 12 janvier 1957, au nombre de cent quarante environ, les collaborateurs d'hier et d'aujourd'hui, les anciens élèves chimistes et les délégués des étudiants actuels se pressaient dans la *Salle des Professeurs* de notre Université.

Peu avant 11 heures, le Professeur D'Or fit son entrée sous les applaudissements de l'assemblée, aux côtés du Doyen de la Faculté des Sciences, le Professeur Guében, qui prit le premier la parole pour manifester son contentement d'avoir cette occasion d'exprimer à M. D'Or les sentiments de ses collègues de la Faculté. Tous ont toujours vivement apprécié le tact dont celui-ci fait preuve en toutes circonstances, son dévouement à la cause de l'Université et le soin minutieux qu'il apporte à l'étude des nombreux problèmes à lui soumis. Tourné vers Madame D'Or, le Doyen la pria de l'excuser si les devoirs de sa charge le contraignent trop souvent d'imposer au Professeur D'Or de longues et tardives séances.

Trop nombreux, les anciens élèves ingénieurs de candidature n'avaient pu être conviés à la manifestation; ils y étaient représentés par leur association professionnelle, l'*A. I. Lg.*, en la personne du Secrétaire Général, M. Aristide Gillet et en celle de M. Robert Dessard, Président de la section de Liège, remplaçant le Président Général, M. le Pro-Recteur Campus, empêché.

M. Dessard est aussi un des anciens condisciples du Professeur D'Or; il commença son allocution en montrant combien elles étaient grandes, l'estime et la sympathie dont l'étudiant Louis D'Or jouissait parmi ses camarades de promotion. Il dépeignit ensuite la brillante carrière de l'homme de science, le dévouement inlassable de l'homme de devoir à ses élèves et ajouta :

« et j'en termine en exprimant notre sympathie à l'homme de cœur, à l'âme d'élite. Vous avez toujours regardé vers les sommets et vous n'avez rien épargné pour y arriver. Je suis certain de ne pas trahir les sentiments



Célébration des 25 ans de professorat du Professeur D'OR.
Vue de l'assemblée pendant le discours du Professeur Duyckaerts

de vos élèves ni de vous décevoir vous-même en vous déclarant ici combien ceux qui ont suivi votre cours ont été frappés par le sens humain de votre enseignement. Je sais combien on a *bradé* et *dévalué* ce mot : « l'humain ». Mais chez vous, il prend son véritable sens. Ce n'est pas un paravent, une façade, mais une chose solide et réelle dont nous avons tous senti la grandeur et la beauté. Vous avez compris la noblesse de la profession d'ingénieur et d'homme de science. En vous efforçant de développer ce sens de l'idéal qui doit les animer au cours de leur carrière, vous fertilisez le sol sur lequel vous jetez en même temps la semence des connaissances scientifiques et techniques. Au cours de ces dernières années, on a beaucoup parlé de la quantité d'ingénieurs; mais ce problème n'est-il pas dépassé par celui de la qualité de la formation et elle implique avant tout une morale dont vous avez apprécié la valeur.

Mon cher Professeur et ami,

Les organisateurs de cette manifestation ont eu la délicate pensée d'associer à l'hommage qui vous est rendu Madame D'Or et vos enfants. Cette pensée, en plus de la joie qu'elle provoque en nous, nous fournit l'occasion de présenter à Madame D'Or nos respectueuses félicitations et de lui exprimer les vœux que nous formons pour son bonheur et celui de sa famille.

Vous me direz tout à l'heure que j'ai laissé parler mon cœur et que j'ai dépassé ce que j'aurais dû dire. Je pense au contraire que, mieux que quiconque, un ami pouvait comprendre et répéter ce que vos anciens

élèves disent de vous. Vous creusez dans leur esprit un sillon profond où mûrissent ensuite les bienfaits des leçons reçues. Mais vous avez aussi la belle ambition de faire croître dans leur cœur ces fleurs parfumées qui, en dépit des tempêtes de la vie, s'épanouiront au soleil de l'idéal. »

En quelques mots issus du cœur, M. Mignolet, Chef de Travaux, exprima l'admiration, le respect, la reconnaissance et l'affection du personnel du service envers son chef et sa fierté de collaborer à l'œuvre du Maître.

Enfin, le Professeur Duyckaerts prit la parole en ces termes :

« Il y a vingt-cinq ans, étudiant de première candidature ingénieur, j'attendais, dans le brouhaha du grand auditoire W. Spring, avec une certaine impatience et un peu de curiosité, la leçon inaugurale du nouveau professeur de chimie générale; je savais que M. D'Or, brillant ingénieur des Mines sorti de l'Université de Liège, rentrant de voyage d'études chez les professeurs Henry à Zürich et Eucken à Göttingen, venait d'être chargé de cet important enseignement de la Faculté des Sciences. Je conserve un souvenir très net de cette cérémonie où, en présence des autorités académiques et des collègues, vous aviez commencé par faire l'éloge de vos prédécesseurs Spring et Bourgeois, avec une dignité et une éloquence qui nous avaient frappés. Je vous avouerai aussi que ce premier contact avec la chimie provoqua chez les jeunes étudiants enthousiastes que nous étions, des sentiments d'admiration mêlés d'un peu d'inquiétude, devant les considérations savantes que nous venions d'entendre...

La chimie est une science difficile à enseigner; les phénomènes se passent à une échelle qui échappe à nos sens; alors qu'à cette époque la plupart des enseignements de chimie générale à caractère universitaire étaient essentiellement descriptifs, vous n'avez pas hésité à prendre, dès le début, une orientation nouvelle en donnant une large place à l'exposé des grandes lois de la physicochimie et à leur interprétation à la lumière des théories les plus modernes. C'était l'époque où plus d'un chimiste et non des moindres affichait un sourire sceptique devant les théories électroniques; dès les premières leçons, vous nous avez entraînés dans l'étude de la structure de l'atome et après nous avoir fait, en quelque sorte, édifier pour les différents éléments le système électronique qui enveloppe le noyau, sur la base des nombres quantiques, de règles de sélection, de spin, de notions nouvelles qui nous effrayaient un tant soit peu, votre exposé de l'interprétation de la classification périodique des éléments, de la valence, des propriétés physiques ou chimiques devenait combien agréable et satisfaisant. Nous avons toujours admiré chez vous, d'une part, ce souci non pas de faire retenir des faits mais au contraire de les comprendre et de les classer à la lumière des conceptions théoriques les plus avancées et, d'autre part, ce talent particulier de faire assimiler ces notions difficiles sans faire appel à un appareil mathématique rebutant, mais en utilisant des images simples et des modèles ingénieux. »

L'orateur continua en louant la rigueur et la clarté de l'enseignement de M. D'Or, sa délicate sollicitude pour les étudiants, son acharnement à doter son service de l'important équipement que requièrent aujourd'hui

les travaux chimiques, l'éclat de son œuvre scientifique. Il termina en disant :

« Cher M. D'Or, vos anciens élèves et vos collaborateurs désirent vous laisser un souvenir tangible de cette belle journée. Acceptez ce portrait d'une grande et belle figure belge, le Cardinal Mercier, pour qui, nous le savons, vous avez une profonde admiration.

En lisant hier dans sa vie écrite par Georges Goyau, quelques pages du chapitre consacré à sa carrière professorale où l'auteur le montre édifiant son institut de philosophie thomiste avec cette jeunesse, ce dévouement, cette droiture d'esprit, ce zèle de l'idéal qu'il avait en lui, je n'ai pu m'empêcher de songer à une belle pensée de Pasteur qui exprime à la fois si bien les sentiments que nous éprouvons pour vous : *elle serait belle et bien utile à faire cette part du cœur dans le progrès des sciences. Que les circonstances mettent à la tête d'une science quelconque des hommes qui joignent à une grande autorité, la bienveillance dans le caractère et la passion de l'encouragement à la jeunesse, et dans l'espace d'un quart de siècle, tout au plus, vous verrez cette science, fût-elle dans le déclin, prospérer à l'égal d'aucune autre. C'est doubler la valeur du génie que d'y ajouter l'art de découvrir et de développer le talent chez les autres.* »

Sur ces mots, le Professeur Duyckaerts dévoila le tableau, tandis qu'une étudiante de licence présentait à Madame D'Or un vase de cristal garni d'orchidées.

Très ému, le Professeur D'Or donna cours à sa gratitude. Il dit combien sa joie était exaltée de voir sa femme et ses enfants associés à l'hommage qu'on lui rendait et comme le choix si heureux du cadeau-souvenir était seul de nature à lui faire pardonner à l'assistance l'excès d'une générosité qui le confondait. Il remercia ensuite longuement ses divers collaborateurs pour l'aide si efficace qu'ils lui apportent, dans des conditions matérielles qui rendent parfois bien nombreux les soucis du chef de service. Il finit en assurant l'assemblée qu'il trouverait, dans le souvenir de cette journée, un stimulant nouveau pour son activité.

Une immense ovation accueillit ces paroles; elle se résolut en hommages particuliers au cours d'une réception fort animée qui permit à chacun de goûter le plaisir d'anciennes amitiés retrouvées.

Robert DELHEZ.

Manifestation en l'honneur de M. le Professeur A. de Rassenfosse

A l'occasion de son admission à l'éméritat, M. A de Rassenfosse a été l'objet le 22 février, à l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques, d'une cérémonie d'hommage au cours de laquelle a été inaugurée la plaque attribuant son nom au local des collections de produits commerciables et industriels.

Représentant toutes les Facultés, de nombreux professeurs avaient tenu à manifester, par leur présence, la sympathie qu'ils éprouvent pour leur Collège et, en ouvrant la séance, M. le Professeur Lambert, Président

de l'École, fit part des empêchements rencontrés notamment par M. le Recteur et M. le Vice-Président du Conseil d'Administration.

Il remercie M. L. Graulich, Recteur honoraire, qui a bien voulu les remplacer et, s'adressant à M. de Rassenfosse, M. Lambert exprime la reconnaissance sincère de l'École et la plus vive sympathie de tous ses Collègues. « Dans votre enseignement, dit-il en substance, imprégné du plus bel esprit scientifique, vous ne vous êtes pas borné à faire des leçons et à diriger des travaux de laboratoire, vous avez été en plus un formateur. L'humanisme dont l'École se réclame doit beaucoup à votre générosité souriante, à l'élégance et à l'exquise courtoisie qui vous caractérisent. L'École vous dit un chaleureux merci pour l'enrichissement intellectuel que vous n'avez cessé de lui apporter depuis de longues années. »

C'est ensuite M. Gillet, doyen des professeurs de chimie, qui prend la parole au nom de ses Collègues chimistes des Facultés des Sciences, des Sciences appliquées et de Médecine.

« Mon cher Collègue,

Chimiste comme vous, le plus près de vous par l'âge... mais aussi peut-être par l'amitié, il m'échoit l'agréable honneur de prononcer à votre adresse quelques mots d'affection, en ce moment où vous allez nous quitter. Si notre cœur en un tel jour est plein de mélancolie, c'est pourtant une tâche fort aisée que de vous dire tout le bien que vos confrères chimistes pensent de vous, que d'évoquer des images toutes gonflées de sympathie pour l'homme et de considération pour le Collègue.

A chaque heure de votre longue carrière d'enseignement rayonnait autour de vous la volonté de vous imprégner toujours plus de cette science si vivante en pleine croissance, dont l'étude n'a pas de fin, et qui est tellement projetée vers l'avenir : la chimie. La chimie, mais aussi toutes ces autres sciences nourricières sans lesquelles un chimiste n'est rien, comme l'affirmait déjà Bunsen il y a cent ans ; je pense aux chapitres les plus divers de la physique : vous êtes un des premiers docteurs en sciences physico-chimiques en date dans le monde. Et faut-il citer quelques exemples parmi bien d'autres.

Passionné pour l'histoire des alchimistes, vous vous éprenez un jour, prophétiquement, des découvertes de ceux que vous appelez « les briseurs d'atomes ». Cette passion dure encore, aujourd'hui que ces physiciens s'appellent « nucléonistes ». Cristallographe averti, vous préparez vous-même — avec quels soins jaloux — des cristaux d'espèce rare, afin de les étudier avec vos Collègues. Vous travaillez la photographie de trois points de vue différents : en chimiste, en physicien, en artiste. Vous êtes un fidèle de la physique, mais aussi de toutes les sciences naturelles, ou plutôt et mieux, un observateur attentif de la nature, que ces observations se classent dans la Botanique, la Zoologie, la géologie ou ailleurs. Ces observations de la nature versent au cœur de ceux qui les pratiquent autant de poésie et de philosophie que de pensées scientifiques.

Et ce n'est pas tout. Votre bel esprit, avide d'idéal, a grandi dans cette atmosphère d'art créée par ce fin artiste que fut votre père. Votre esprit

entretient soigneusement ce culte de l'art et du goût. En une seule phrase — permettez-moi de vous le dire, mon cher Collègue et ami —, vous êtes un de ceux dont la vie démontre l'erreur profonde de ce préjugé qui veut qu'un « chimiste » ne soit qu'un affreux spécialiste d'esprit étroit. Peu de sciences, s'il en est, ouvrent plus de portes vers tous les problèmes de la nature et de la vie humaine, comme vers les activités et les économies elles-mêmes qui sont les sources de tout progrès humain.

Dans votre activité même de professeur, dans cette collection qui nous attire et à laquelle nous avons voulu donner aujourd'hui votre nom, éclate la preuve palpable de cette grande largeur de champ de conscience qui soutient et qui sélectionne le chimiste efficace. Tout ici témoigne des soins éclairés, méticuleux du collectionneur scientifique.

Professeur, vous êtes *celui qui montre*, celui qui montre, sur un fonds d'histoire humaine, à de futurs directeurs commerciaux qui n'ont pas choisi la carrière de la chimie, les richesses que cette science a pu fournir aux hommes dans le passé et celles qu'elle leur promet encore, vraie corne d'abondance, dans l'avenir. On aurait pu ajouter sur la plaque apposée ce jour une devise : *De meilleures choses pour mieux vivre grâce à la chimie*. C'est celle d'une des plus grandes sociétés mondiales pour le commerce et l'industrie de la chimie : la société Dupont de Nemours, aux U. S. A.

M'étant proposé pour vous aider cette année, dans cet « état de transition » où vous place la fin de votre carrière professorale, j'ai en ce moment même le précieux privilège de « doubler » en quelque sorte votre rôle : je suis votre programme, je fais vos expériences de cours agencées par votre habile préparateur ; je me nourris de vos leçons et de vos commentaires. Et c'est ainsi que j'ai pu, devant l'attention et l'intérêt de quelque quatre-vingts jeunes élèves de 1^{re} candidature, comprendre mieux que quiconque votre belle réussite et la reconnaissance que vous gardent les meilleurs élèves de si nombreuses promotions : j'ai pu saisir sur le vif la portée de vos enseignements dans le passé. Et ces jours-ci, une pensée m'est venue à l'esprit : un regret. Celui que tous ceux qui, à l'Université de Liège, briguent le titre de chimiste, n'aient pas suivi votre cours : vos *leçons de chose*, introduction à la chimie. »

M. Gillet poursuit en rappelant quelques souvenirs de l'amitié, longue de près de cinquante ans, qui l'unit à M. de Rassenfosse et il conclut :

« Mon cher ami, je n'ai trouvé que ce bouquet de souvenirs à vous apporter en ce jour, comme cadeau de fête. Je vous prie d'y ajouter, à l'intention de la compagnie de toute votre vie, nos plus affectueux hommages. »

M. de Rassenfosse se dit confus, écrasé sous le poids des éloges. Il objecte que son mérite est fort limité : collectionneur depuis l'enfance, c'est tout naturellement qu'il a rassemblé une collection de produits commerciables à usage didactique. Selon lui, le mérite revient aux industriels belges qui l'ont aidé bénévolement et avec beaucoup de complaisance dans sa passion de collectionneur invétéré, et à son assistante Mlle M. Burquel et à son fidèle préparateur M. J. Monjoie.

M. de Rassenfosse ne peut s'expliquer la manifestation de ce jour que par le désir de ses Collègues de lui témoigner leur sympathie au moment où il s'engage dans le dernier tournant de son existence. « Vieux sentimental égaré dans une époque trop réaliste », il remercie de tout cœur tous ses Collègues et se dit heureux d'avoir acquis cet après-midi « une riche collection... de souvenirs ».

Il termine : « Je m'en vais avec sérénité entouré d'excellents amis et de fidèles camarades. Je n'oublierai jamais le chemin de notre chère *Alma Mater* où j'ai vécu de si belles années, puisque je suis certain d'y rencontrer toujours un accueil affectueux et compréhensif. Un grand merci à tous ».

M. le Président dévoile la plaque portant l'inscription « Salle A. de Rassenfosse » et tous les présents disent leurs félicitations personnelles à leur Collègue en visitant sous sa conduite les collections si patiemment rassemblées.

Extension Universitaire

Au cours de l'exercice 1956-57, douze conférences furent annoncées et présentées en notre Salle Académique par les membres du personnel enseignant de l'Université.

La décision prise en 1951, par notre Commission, de réduire le nombre de conférences à une seule par quinzaine, semble donner des résultats favorables : en effet, le nombre moyen d'auditeurs présents aux séances se maintient à un niveau acceptable.

Exercice 1950-51, nombre d'auditeurs : 2250 pour 17 conférences, moyenne : 132.

Exercice 1951-52, nombre d'auditeurs : 2613 pour 12 conférences, moyenne : 218.

Exercice 1952-53, nombre d'auditeurs : 1565 pour 12 conférences, moyenne : 130.

Exercice 1953-54, nombre d'auditeurs : 3060 pour 13 conférences, moyenne : 235.

Exercice 1954-55, nombre d'auditeurs : 2230 pour 13 conférences, moyenne : 171.

Exercice 1955-56, nombre d'auditeurs : 1600 pour 12 conférences, moyenne : 133.

Exercice 1956-57, nombre d'auditeurs : 1860 pour 12 conférences, moyenne : 155.

Remarquons que pour le 2^e trimestre de 1956, avec les 6 premières conférences on relève 1000 auditeurs, soit une moyenne de 167, tandis que pour le 1^{er} semestre de 1957, pour les 6 conférences suivantes, on observe 860 auditeurs soit une moyenne de 143, un peu plus faible.

Le programme retenu par le Comité fut bien choisi, pour donner un reflet des préoccupations scientifiques, littéraires et artistiques actuelles.

Les sujets traités ont été présentés d'une manière très efficiente à un public varié. Parmi ceux-ci, il est à signaler :

en histoire de l'art : sur Henri Matisse, sur les parlers wallons, sur les vues de Liège à l'époque moderne, sur les villes et les fleuves ;

en botanique : sur les champignons supérieurs des forêts ardennaises ;

en médecine : sur la respiration cellulaire, sur le fonctionnement des cellules nerveuses du cerveau, sur les mécanismes physiologiques d'autorégulation ;

en sciences : sur les problèmes du pétrole dans le monde, sur le datage par radio-carbone, sur la participation belge à l'année géophysique internationale.

ainsi qu'une relation de voyage sur la Chine de Mac-Tse-Tung.

Cet excellent programme de manifestations culturelles fut suivi par un auditoire renouvelé ; la fréquentation s'est élevée à une moyenne de 155 auditeurs par séance, contre 133 l'an dernier.

A. de RASSENFOSSE.

Le Service Social Universitaire

Au cours de l'année académique 1955-1956, le Service Social a été amené à examiner la situation de 987 étudiants.

Des bons gratuits de repas à la Maison des Etudiants ont été distribués à 70 d'entre eux pour un total de 116.763 fr. Une distribution de lait a été organisée : 9712 bouteilles de lait AA ont été distribuées au Bâtiment central et 10.239 au Val Benoît.

29 étudiants ont été rémunérés pour des travaux qu'ils ont exécutés dans des services universitaires ; le Service Social a trouvé du travail à l'extérieur à 41 étudiants.

Des prêts d'honneur ont été accordés à 44 étudiants pour un montant de 156.532 fr. ; des indemnités de logement pour 193.792 fr. ; des frais d'hospitalisation en clinique à 4 malades, de cures de repos à 5 convalescents, etc...

Les dépenses du Service Social ont atteint 1.013.462, 80 francs.

Tous les étudiants boursiers sont passés par le Service Social et chaque cas a été examiné. Au *Fonds national des Etudes*, il y a eu 272 boursiers, dont 64 étudiants de 1^{re} candidature ; une somme de 3.899.270 fr. leur a été répartie. La *Fondation Universitaire* a accordé 37 prêts d'études pour un montant de 460.500 fr. Le *Fonds des Bien Donés* de la Province de Liège a attribué 25 prêts. Enfin, au *Cercle des Bourses* de l'Université, il y a eu 34 prêts d'honneur.

Si nous jetons un regard sur les activités du Service Social pendant l'année académique en cours, nous constatons une augmentation certaine du nombre de demandes d'interventions.

Au 1^{re} mars 1957, nous avons déjà distribué mille repas gratuits de plus que l'an dernier à la même époque, et 12.243 bouteilles de lait au lieu de 9712 pour toute l'année dernière.

Nos interventions en faveur des étudiants pour logement, vêtements, abonnements de chemins de fer, frais d'études, se montent actuellement à plus de 200.000 fr.

En décembre dernier, l'Université a accueilli 6 étudiants hongrois. En collaboration avec le Service des Etudiants, le Service Social a solutionné tous les problèmes qui se posaient pour ces jeunes gens : logement, nourriture, habillement, cours de français et surtout question financière... A ce jour nos dépenses s'élèvent à 75.000 fr. Toutefois le problème semble résolu, puisque le Fonds National des Etudes accordera à ces étudiants des bourses de 3000 fr. par mois, et que nous ne devons plus verser qu'un supplément de mille francs par mois à chacun d'eux.

Nos prêts d'honneur se montent à 140.000 fr. Quant aux bourses du Fonds National des Etudes, voici quelle est la situation pour 1956-1957 :

Boursiers en cours d'études : 277 pour un montant de 3.754.000 fr.

La moyenne des bourses s'établit à 13.500 fr., la plus élevée atteignant 31.000 fr.

Boursiers en 1^{re} année d'études : 122 pour un montant de 1.500.000 fr.

Le montant total des bourses pour 1956-57 est donc de 5.254.000 fr., alors qu'il était en 1955-56 de 3.899.270 fr., soit une augmentation de 1.354.730 fr. et 127 bourses.

Quant aux prêts de la Fondation Universitaire, il n'y en a eu que 13 pour un montant de 212.500 francs.

Mission interdisciplinaire de l'Université de Liège au Congo

Faisant suite aux suggestions émises par M. le Recteur Dubuisson dans son Rapport de mission au Congo belge (1), une première Mission interdisciplinaire de l'Université de Liège est partie pour la Colonie dans le courant du mois de février.

Dirigée par le Professeur Brull, elle est composée des Professeurs Bouillenne, Clémens, Damas, Lambrechts, Paulus et Tulippe, et de MM. Bourguignon, chef de Travaux; Noirfalize, professeur à l'Institut agronomique et Biebuyck, ethnologue de l'I. R. S. A. C.

A la demande du Centre d'étude des problèmes sociaux indigènes, la Mission étudiera sur place les possibilités de mise en valeur de l'hinterland des centres urbains du Haut-Katanga : Elisabethville, Jadotville et Kolwezi.

Son retour est prévu pour le début du mois de mai.

Home des étudiants

La Commission administrative du Patrimoine universitaire a procédé à l'adjudication des travaux en vue de l'érection du premier home d'étudiants. Celui-ci sera situé au n° 67 du boulevard d'Avroy et comprendra une centaine de chambres pour étudiants et une vingtaine pour étudiantes.

(1) *Bulletin des Amis de l'Université de Liège*, 1956, n°3, pp, 3 à 18.

Le home, qui sera géré par l'Etablissement d'utilité publique « Home des étudiants de l'Université de Liège », prendra la dénomination de « Home Gustave Ruhl », en souvenir de la donation de l'immeuble du boulevard d'Avroy par Mme Ruhl-Hauzeur.

Association de la Presse universitaire liégeoise

En début d'année, s'est constituée l'A. P. U. L., Association de la Presse universitaire liégeoise, qui est l'organe central des différents journaux et revues universitaires liégeois.

L'A. P. U. L. a pour but de défendre les intérêts des étudiants liégeois et de faciliter l'information des périodiques universitaires. Elle se propose également de mettre en lumière en Belgique et à l'Étranger les divers aspects de la vie universitaire liégeoise et, plus particulièrement, l'activité de ses membres.

Le siège de l'Association est établi à la Maison des Etudiants, 9, rue Sœurs de Hasque.

La population de l'Université de Liège en 1956-1957

Comme les années précédentes, nous analysons brièvement ci-dessous les données relatives à la population universitaire à Liège au cours de la présente année académique, données fournies par les bulletins d'inscription remplis par les étudiants jusqu'au 15 janvier 1957.

I. — Répartition globale par sexe et par nationalité

Catégories		1956-1957	1955-1956	1954-1955
Etudiants	belges	2915	2733	2629
	étrangers.....	183	201	183
	Total.....	3098	2934	2812
Etudiantes	belges	852	768	742
	étrangères	20	21	10
	Total	872	789	752
Ensemble	belges	3767	3501	3371
	étrangers.....	203	222	193
	Total général	3970	3723	3564

Comme l'indique le tableau I, la population globale est en augmentation de 247 unités par rapport à l'année antérieure, soit une hausse de 6,6 %. On peut ainsi constater que l'accroissement manifesté au cours des deux années précédentes (147, 159 et 247), s'avère progressif (4,3 %, 4,5 % et 6,6 %).

Contrairement à l'année antérieure, toutefois, seuls les effectifs belges connaissent une augmentation, car le nombre des étrangers est en baisse de 8,5 %. Proportionnellement, la population féminine belge enregistre la hausse la plus nette — près de 11 % — tandis que le nombre des étudiants belges accuse précisément le coefficient d'augmentation globale : 6,6 %.

II. — Répartition de la population en élèves réguliers et élèves libres ; nombre de doubles inscriptions

Les 3970 étudiants inscrits au 15 janvier se répartissent en 3902 élèves réguliers (contre 3641 en 1955-56) et 68 élèves libres (contre 82). Parmi les 203 étudiants étrangers, on relève 197 élèves réguliers (contre 203) et 6 élèves libres (contre 19).

Les 3970 étudiants ont pris au total 4108 inscriptions. Des 138 doubles inscriptions, 27 ont été prises à la Faculté de Philosophie et Lettres ; 46 à la Faculté de Droit ; 40 à la Faculté des Sciences ; 20 à la Faculté de Médecine ; 3 à la Faculté des Sciences appliquées et 2 au Centre interfacultaire d'études coloniales.

III. — Répartition des élèves réguliers par Faculté (et par Ecole ou Institut), par sexe et par nationalité

Le tableau III indique comment se répartissent, en 1956-57, les étudiants et étudiantes, belges et étrangers, entre les différentes sections d'études. Il permet en outre de comparer ces données à celles de l'année académique précédente.

Dès l'abord, on constate que la population s'est accrue dans toutes les Facultés, sauf en Médecine.

A la Faculté de Philosophie et Lettres, l'augmentation atteint 9 %. Elle était de 10 % l'an dernier. Le mouvement continue et, comme en 1955-56, l'accroissement est uniquement relatif aux effectifs des sections, car ceux de la candidature préparatoire au droit ont baissé de quelques unités. L'accroissement est même presque limité aux effectifs féminins et il est intéressant de constater que le nombre de jeunes gens ne s'est élevé que de 2,5 % alors que celui des jeunes filles est en hausse de près de 20 %.

Notons encore qu'en première candidature, et par rapport à l'an dernier, le nombre d'inscriptions prises s'est accru de près de 65 % en histoire, de 27 % en romane et de 16 % en germanique, tandis qu'il baisse de près de 18 % en classique.

A la Faculté de Droit, on note un mouvement inverse à celui de l'année précédente, mais qui s'inscrit dans la ligne d'une tendance manifestée depuis cinq ans. Une baisse de 9,5 % du nombre des « juristes » est large-

ment compensée par une augmentation de 21 % de celui des inscriptions en « sciences politiques et sociales ». Dans l'ensemble, la Faculté voit ses effectifs croître de 1,8 %, alors que, cependant la population féminine a quelque peu baissé.

A la Faculté des Sciences, on constate une hausse totale de près de 15 % qui se manifeste dans toutes les sections, sauf en candidature préparatoire à la médecine vétérinaire. Ici aussi, le mouvement amorcé l'an dernier se confirme. Les effectifs masculins (+15,3 %) et féminins (+12,8 %) augmentent dans des proportions approchantes. Une remarque s'impose en ce qui concerne la première candidature en sciences naturelles et médicales, dont les effectifs avaient légèrement fléchi l'an dernier et qui font un nouveau bond de 10,8 %.

A la Faculté de Médecine, la population, en baisse depuis cinq ans, accuse un fléchissement global de 1,3 %, encore que les effectifs féminins aient augmenté de 11,3 %. La diminution de 3,3 % du nombre des futurs médecins est en partie compensée par une augmentation de 7,2 % de celui des futurs pharmaciens.

A la Faculté des Sciences appliquées, le rythme d'accroissement du nombre des étudiants a faibli. Il n'est que de 1,9 % contre 8 % l'an dernier.

Remarquons enfin que les effectifs de l'Institut supérieur de Sciences pédagogiques et de l'École supérieure de Sciences commerciales et économiques se sont respectivement accrus de 36 % et de 5,8 %.

V. — Répartition des élèves réguliers étrangers, par sexe et par nationalité

On a vu que le nombre total des étudiants étrangers a baissé cette année de 8,5 %. Seul toutefois, le nombre des élèves et auditeurs libres étrangers a fortement décliné (6 contre 19), tandis que le nombre des étrangers qui poursuivent à Liège des études universitaires régulières ne s'est réduit que de 6 unités.

D'autre part, une quinzaine d'étudiants hongrois réfugiés, accueillis par l'Université au cours de l'année académique, et qui n'ont pu être régulièrement inscrits au 15 janvier, ne se trouvent pas repris à cette situation.

Le tableau V suscite par ailleurs peu de remarques. C'est toujours le Grand-Duché qui fournit le contingent le plus nombreux, suivi, comme l'an dernier, de la Grèce, puis de la Syrie, de l'Italie et du Viet-Nam.

Comme en 1955-56, 55 % des étrangers poursuivent des études d'ingénieur. La proportion des futurs médecins a quelque peu faibli (21,8 % contre 22,7 %) au profit des futurs diplômés de la Faculté de Droit (16,2 % contre 13,3 %).

5 % des étrangers s'adonnent à des études de philosophie et lettres et 2,5 % aux études conduisant à un diplôme délivré par la Faculté des Sciences.

III. — Répartition des élèves réguliers par Faculté (et par Ecole ou Institut), par sexe et par nationalité.
 Comparaison aux chiffres correspondants de 1955-56.

Désignation	Etudiants			Etudiantes			Ensemble
	Belges	Etrang.	Total	Belges	Etrang.	Total	
	1956-57	1955-56	1956-57	1955-56	1956-57	1955-56	
10 Facultés							
<i>Faculté de Philosophie et Lettres :</i>							
1. Sections de philosophie, d'histoire et de philologie	232	207	5	3	237	210	225
2. Candidature préparatoire au droit	149	168	2	1	151	169	58
Total	381	375	7	4	388	379	283
<i>Faculté de Droit :</i>							
3. Sections de droit et de notariat	169	187	—	1	169	188	21
4. Sections de Sciences politiques, diplomatiques, administratives, sociales, économiques et financières, économiques et fiscales ..	119	89	8	5	127	94	27
Total	288	276	8	6	296	282	42

Faculté des Sciences :

5. Sections de sciences mathématiques, physiques, chimiques, géologiques et minéralogiques, biologiques, botaniques, géographiques	345	277	4	5	349	282	137	124	1	138	125	487	407
6. Première candidature en sciences naturelles et médicales	207	187	9	9	216	196	27	23	2	29	25	245	221
7. Candidature préparatoire à la pharmacie	43	38	4	2	47	40	59	51	3	62	53	109	93
8. Candidature préparatoire à la médecine vétérinaire	18	19	—	—	18	19	—	—	—	—	—	18	19
9. Candidature préparatoire au grade d'ingénieur civil	354	310	54	53	408	363	—	—	—	—	—	408	363
Total	967	831	71	69	1038	900	223	198	6	229	203	1267	1103

Faculté de Médecine :

10. Section de médecine (doctorat, 2 ^e et 3 ^e candidatures)	493	506	19	33	512	539	73	67	2	75	68	587	607
11. Section de pharmacie	76	70	1	—	77	70	56	53	—	56	54	133	124
12. Sections de science dentaire, de médecine hygiéniste et d'anesthésiologie	26	30	—	—	26	30	7	2	—	7	2	33	32
Total	595	606	20	33	615	639	136	122	2	138	124	753	763

13. *Faculté des Sciences appliquées :*

Total	318	304	54	58	372	362	3	6	1	4	7	376	369
-------	-----	-----	----	----	-----	-----	---	---	---	---	---	-----	-----

III. — Répartition des élèves réguliers par Faculté (et par Ecole ou Institut), par sexe et par nationalité.
 Comparaison aux chiffres correspondants de 1955-56.

Désignation	Etudiants				Etudiantes				Ensemble		
	Belges		Etrang.		Belges		Etrang.		1955-56	1956-57	
	1955-56	1956-57	1955-56	1956-57	1955-56	1956-57	1955-56	1956-57	1955-56	1956-57	
20 Ecoles et Instituts											
14. Institut supérieur d'Histoire et de Littératures orientales	3	2	—	—	—	—	—	—	—	3	2
15. Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie.....	8	9	—	8	32	35	—	—	32	35	40
16. Institut supérieur de Sciences pédagogiques	39	32	1	2	34	24	2	—	39	24	79
17. Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques	205	201	18	14	223	215	49	2	49	42	272
18. Ecole de Criminologie	—	4	—	—	4	1	—	—	1	—	4
19. Institut supérieur d'Education physique	67	57	1	1	68	58	24	—	24	23	92
30 Centres interfacultaires											
20. Centre interfacultaire d'Etudes coloniales	1	1	—	—	1	1	—	—	—	1	2
21. Centre interfacultaire du Travail	2	4	—	—	2	4	1	—	1	1	5
Total général	2874	2702	180	187	3054	2889	831	17	16	848	752
											3902
											3641

IV. — Répartition des élèves réguliers par groupe d'études, par sexe et par nationalité

Etudes conduisant à un diplôme délivré par : (Les numéros renvoient à la nomenclature du tableau précédent)	Etudiants			Etudiantes			Ensemble
	Belges	Étrangers	Total	Belges	Étrangères	Total	
<i>a</i>) la Faculté de Philosophie et Lettres (n° 1)	232	5	237	225	2	227	464
<i>b</i>) les Instituts annexés à cette Faculté (n°s 14, 15 et 16)	50	1	51	69	2	71	122
Total	282	6	288	294	4	298	586
<i>a</i>) la Faculté de Droit (n°s 2, 3 et 4)	437	10	447	100	4	104	551
<i>b</i>) les Ecoles annexées à cette Faculté (n°s 17 et 18)	205	18	223	50	—	50	273
Total	642	28	670	150	4	154	824
la Faculté des Sciences (n° 5)	345	4	349	137	1	138	487
<i>a</i>) la Faculté de Médecine (n°s 6, 7, 8, 10, 11 et 12)	863	33	896	222	7	229	1125
<i>b</i>) l'Institut annexé à cette Faculté (n° 19)	67	1	68	24	—	24	92
Total	930	34	964	246	7	253	1217
la Faculté des Sciences appliquées n°s 9 et 13).....	672	108	780	3	1	4	784
<i>a</i>) le Centre interfacultaire d'Etudes coloniales (n° 20).....	1	—	1	—	—	—	1
<i>b</i>) le Centre interfacultaire du Travail (n° 21)	2	—	2	1	—	1	3
Total	3	—	3	1	—	1	4
Total général	2874	180	3054	831	17	848	3902

V. — Répartition des élèves réguliers étrangers, par sexe et par nationalité

Pays d'origine	Etudiants	Etudiantes	Ensemble
<i>Europe :</i>			
Allemagne	—	1	1
Autriche	1	—	1
Chypre	2	—	2
Espagne	2	2	4
France.....	6	—	6
Grand-Duché de Luxem- bourg	63	3	66
Grèce	15	2	17
Hongrie	1	—	1
Italie	12	1	13
Pays-Bas	3	3	6
Pologne	9	1	10
Portugal	8	—	8
Suisse	3	1	4
Turquie	1	—	1
U. R. S. S.	2	—	2
Yougoslavie.....	1	—	1
<i>Afrique :</i>			
Egypte	3	—	3
<i>Amérique :</i>			
Cuba	1	—	1
Nicaragua.....	3	—	3
U. S. A.	10	1	11
<i>Asie :</i>			
Irak	1	—	1
Iran	1	—	1
Israël	1	—	1
Liban	7	—	7
Syrie	13	—	13
Vict-Nam	11	2	13
Total	180	17	197

Cercle Scientifique des Anciens Elèves
de l'Institut de Pharmacie A. Gilkinet

Journée Scientifique du 31 mars 1957

Journée faste pour notre Cercle Scientifique qui, sous l'impulsion de son Président, le Professeur Stainier, prend chaque année une ampleur plus considérable.

En effet, plus de deux cents confrères venus de tous les coins du pays avaient répondu à notre invitation.

Parmi les personnalités qui rehaussaient de leur présence cette fructueuse journée, nous avons remarqué M. le Professeur Esser, doyen de la Faculté de Médecine de notre Université, MM. les Professeurs Vandervael, Lagrange, Vivario et Denoël, M. l'Inspecteur Général Dumont, les Colonels Pharmaciens Mostenne, Delrez, Legrand et Deltombe, M. Falize, attaché de Cabinet du Ministère de la Santé Publique, MM. Vandenbulcke et Stoffels, président et vice-président de l'A. P. B., les Inspecteurs de Pharmacie Ralet, Ulix et Allard.

Le matin, M. le Professeur Mesnard, de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux, nous fit un exposé magistral sur les antidiabétiques nouveaux. Ce problème tout d'actualité fut mis au point très clairement et objectivement par M. Mesnard qui passa en revue les différentes opinions des grandes écoles de médecine. Nous tenons à le remercier à nouveau pour le travail que cette mise au point a nécessité de sa part.

Le lunch qui suivit cette conférence réunit plus de cent-vingt confrères heureux de se retrouver dans ces agapes annuelles.

L'après-midi, l'auditoire, malheureusement trop exigü, de notre Institut était comble. Comme nous l'avons signalé, plus de deux cents confrères étaient présents, vu l'importance des questions exposées.

M. le Professeur Vivario, M. Heusghem, agrégé de l'Enseignement supérieur, M. Demonceau, pharmacien adjoint-principal à l'Hôpital de Bavière, M. Ch. Lapière, agrégé de l'Enseignement supérieur, telles furent les personnalités qui avaient mission de nous éclairer, soit sur la toxicité des insecticides organiques, soit sur les tranquillisants, soit sur les spasmolytiques neurotropes.

Tous les confrères présents, nous en sommes persuadés, sont avec nous pour vous rendre l'hommage que vous méritez pour les efforts demandés par la mise au point de ces communications.

Cette journée se termina par la projection d'un film sur « Apothicaireries anciennes de Belgique » réalisé et commenté par le Pharmacien Segers de Bruxelles. Ce film, dont nous félicitons chaleureusement l'auteur, fut très apprécié et vivement applaudi par tout l'auditoire.

Nous croyons qu'une fois de plus, le Cercle scientifique Gilkinet, l'un des cercles postuniversitaires les plus importants de l'*Alma Mater* de

Liège, a joué le rôle que son Comité s'est assigné : maintenir des relations suivies entre les pharmaciens formés à la même école et contribuer au progrès de la pharmacie.

Le Secrétaire,
Pharmacien R. DELRUE.

Avis important : La conférence du Professeur Mesnard et les communications présentées au cours de cette journée seront publiées dans leur texte intégral. Les confrères qui ne se sont pas encore inscrits et qui désirent les recevoir, sont priés d'envoyer leurs nom et adresse au Secrétariat de l'Institut de Pharmacie, 5, rue Fusch, à Liège (75 fr. — C. C. P. 336. 670 du Cercle Scientifique Gilkinet.)

Les Facultés

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Personalia

M. A. Delatte, professeur ordinaire, a été invité à faire plusieurs conférences à l'Université de Paris, dans le cadre des accords culturels franco-belges.

M. J. Hubaux, professeur ordinaire, a été élu membre correspondant de l'Académie Propertienne d'Assise.

M. A. Severyns, professeur ordinaire, a été invité à faire une série de trois conférences à la Faculté de Lyon, dans le cadre des accords culturels franco-belges.

M. M. Paquot, professeur ordinaire, a été, à sa demande, déchargé du cours de « Méthodologie spéciale de langue française et exercices didactiques » (*partim* : étudiants).

M. F. Closset, professeur ordinaire, a été élu président du Conseil national de la jeunesse.

M. R. Demoulin, professeur ordinaire, a été invité à faire, du 18 au 23 mars, une série de trois conférences à la Faculté des Lettres de Toulouse, dans le cadre des accords culturels franco-belges.

M. F. Rousseau, chargé de cours, a été admis à l'éméritat à la date du 14 janvier.

M. F. Duyckaerts, chargé de cours, a été nommé professeur ordinaire.

Conférences

M. A. Sommerfelt, doyen de la Faculté des Lettres d'Oslo, a donné, le 11 mars, une conférence sur « La situation linguistique en Norvège » et, le lendemain, une leçon intitulée : « L'umlaut en Scandinavie ».

M. E. G. Turner, professeur à l'Université de Londres, a fait, le 20 mars, dans le cadre des accords culturels belgo-britanniques, une conférence ayant pour thème : « Homère et les tablettes mycéniennes ». En outre, M. Turner a donné, les 19 et 21 mars, deux leçons respectivement intitulées : « Nouveaux textes sur papyrus » et « Ancienne ponctuation grecque ».

Agrégation de l'enseignement supérieur

M. L. Deroy, docteur en philosophie et lettres, a été proclamé agrégé de l'enseignement supérieur en linguistique à l'issue de la leçon publique qu'il a donnée, le 12 février, sur le sujet : « Les tabous linguistiques ».

Institut supérieur d'Histoire et de Littératures orientales

Conférences

M. G. Bonfante, professeur à l'Université de Gênes, a fait deux conférences sur « L'influence du grec sur la formation des langues romanes » et « Le déchiffrement du hittite hiéroglyphique ».

M. G. Cameron, professeur à l'Université de Michigan, a fait, sous les auspices de l'U. S. Foundation in Belgium, une conférence sur « The religion of the ancient Persians ».

Institut supérieur de Sciences pédagogiques

Personalia

MM. R. Piret, professeur, et R. Pasquasy, chargé de cours, ont participé le 26 février à une réunion d'experts convoqués à Luxembourg par la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, pour étudier les aspects psychologiques du problème des accidents du travail.

M. P. Osterrieth, chargé de cours, a été nommé professeur.

Conférence

M. Norman C. Meier, professeur à l'Université de l'Etat d'Iowa, visiting professor à l'Université de Paris, a fait le 5 avril, sous les auspices de l'U. S. Educational Foundation in Belgium, une conférence intitulée : « L'art, une inter prétation psychologique ».

FACULTÉ DE DROIT

Personalia

M. F. Dehousse, professeur ordinaire, a été nommé membre de la Cour permanente d'Arbitrage pour un terme de six ans.

M. R. Clémens, professeur ordinaire, a fait, à la 3^e Assemblée générale du Conseil international des Sciences sociales, tenue à l'Unesco du 8 au 11 janvier 1957, une communication sur les aspects théoriques de l'étude des facteurs socio-culturels de la productivité.

Il a participé, le 18 janvier et le 26 février, aux réunions du « groupe de travail » consulté par l'Agence européenne de Productivité pour l'établissement de son programme en matière humaine.

Il a présenté le 19 janvier, aux journées d'études sur « La recherche sociale dans l'industrie » organisées par l'Institut des sciences sociales du travail de l'Université de Paris, une communication sur « La recherche sociologique à l'Université de Liège ».

Conférences

Mrs J. Robinson, professeur à l'Université de Cambridge, a fait, le 10 janvier, un exposé suivi d'un colloque sur le thème « Réflexions sur le développement économique ».

M. G. Ugo Papi, Recteur de l'Université de Rome, membre de l'Institut, a fait, le 17 janvier, un exposé suivi d'un colloque ayant pour sujet : « Certains critères du comportement économique de l'Etat ».

M. A. Marchal, professeur à la Faculté de Droit de Paris, a tenu, le 31 janvier, un colloque sur le sujet : « La dynamique des structures et la notion de période ».

Ecole de Criminologie

M. J. Léauté, Directeur de l'Institut des Sciences criminelles et pénitenciaires de l'Université de Strasbourg, a fait, le 21 février, une conférence intitulée : « Tendances du droit pénal français et contemporain ».

FACULTÉ DES SCIENCES

Personalia

M. P. Fourmarier, professeur émérite, a été nommé docteur honoris causa de l'Université de Caen.

M. L. Godeaux, professeur ordinaire, a reçu les insignes de docteur honoris causa de la Faculté des Sciences de Marseille.

M. R. Bouillenne, professeur ordinaire, a accompli une mission scientifique au Congo belge, au Centre de l'Irsac de l'Equateur (Mabali).

Il a été désigné comme Directeur de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique pour l'année 1958.

M. le Recteur Dubuisson, professeur ordinaire, a été nommé membre du Conseil supérieur de l'Education populaire pour un terme de cinq ans.

M. P. Swings, professeur ordinaire, a été élu membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

M. H. Brasseur, professeur ordinaire, a été invité à faire deux leçons de cristallographie à la Faculté polytechnique de Mons.

Il a été nommé, pour cinq ans, membre du Conseil supérieur de l'Education populaire.

M. H. Damas, professeur ordinaire, a été nommé Président de la Société royale zoologique de Belgique pour les années 1957-1958.

M. A. Pirard, professeur ordinaire, a été nommé membre d'honneur du groupement pour l'avancement des méthodes d'analyse des Contraintes, à Paris.

M. J. Duchesne, agrégé près la Faculté, a été élu membre correspondant de l'Académie royale de Belgique.

M. G. Hamoir a été nommé à titre définitif agrégé de Faculté au service de M. le Professeur Dubuisson.

Il a participé, à Paris, du 30 mai au 1^{er} juin 1956, à la 24^e réunion de l'Association des Physiologistes de langue française et y a exposé un rapport relatif à la structure et à la biochimie du muscle strié.

M. J. Toussaint a été nommé agrégé de Faculté au service de M. le Professeur Brasseur.

M. P. Bourguignon est nommé chef de travaux au service de M. le Professeur Melon.

M. P. Dedecker, chef de travaux, a fait, de septembre à décembre 1956, en qualité de « Visiting lecturer » un cours sur le Calcul des variations et un cours sur la Topologie algébrique à l'Université de Michigan.

En novembre, il a fait des conférences aux Universités de Notre-Dame, Chicago, et de l'Illinois. En décembre, il a fait des conférences à l'Institute for advanced study et à l'Université de Princeton.

MM. F. Nicolas, docteur en géographie, inspecteur honoraire de géographie, et A. Devresse, docteur en sciences physiques et mathématiques, préfet honoraire de l'Athénée Royal de Seraing, ont été désignés en qualité de collaborateurs didactiques, le premier pour M. le Professeur Tulippe, le deuxième pour M. le Professeur Rozet.

Agrégation de l'enseignement supérieur

M. J. Govaerts, docteur en sciences, a été proclamé Agrégé de l'enseignement supérieur en sciences chimiques, à l'issue de la leçon publique qu'il a donnée, le 10 janvier, sur « Les méthodes de datage par radio-éléments ».

Changements d'attributions

M. L. E. Halkin, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, est chargé de faire le cours de « Notions de critique historique en rapport avec des questions géographiques » à la candidature en sciences géographiques.

M. G. Burnay, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences appliquées a été chargé de faire le cours de « Physique industrielle », cours à option, à la licence en sciences physiques.

M. P. Coheur, chargé de cours à la Faculté des Sciences appliquées, est chargé de faire le cours de « Métallurgie et métallographie », cours à option, à la licence en sciences chimiques et au doctorat en sciences physico-chimiques.

Conférences

M. L. Gachon, directeur de l'Institut de géographie de l'Université de Clermont-Ferrand, a donné, les 22, 23 et 24 janvier, trois conférences intitulées : « Clermont-Ferrand et son hinterland », « Les rapports villes-campagnes dans l'ouest européen » et « Les rapports villes-campagnes dans le Monde ».

M. G. Hamoir, agrégé de la Faculté, a fait, le 22 janvier à l'Institut de Chimie, une conférence sur : « L'analyse biochimique de la machine musculaire ».

M. C. Burri, directeur de l'Institut de minéralogie et de pétrographie de l'École polytechnique fédérale de Zurich, a fait, le 28 février et le 1^{er} mars, deux conférences sur le sujet : « Les provinces pétrographiques ».

M. H. C. van de Hulst, professeur à l'Université de Leiden, a fait, les 11, 12 et 13 mars, trois conférences intitulées respectivement : « Etudes récentes sur la diffraction des ondes électro-magnétiques par des sphères et cylindres », « Les radio-sources discrètes » et « Comparaison du système galactique et de la nébuleuse d'Andromède par les études de la raie de 21 cm. ».

M. R. G. W. Norrish, directeur du laboratoire de chimie physique de l'Université de Cambridge, a fait trois conférences les 19, 21 et 22 mars. Les deux premières avaient pour thème : « New techniques in photochemistry »; la troisième : « Photochemistry. A general lecture ».

FACULTÉ DE MÉDECINE

Personalia

M. R. Vivario, professeur ordinaire, a été nommé docteur honoris causa de l'Université de Montpellier.

M. J. Roskam, professeur ordinaire, s'est rendu à Strasbourg du 19 au 22 février, en qualité de professeur d'échange.

M. C. Stainier, professeur ordinaire, accompagné des étudiants de quatrième année de pharmacie, s'est rendu en voyage d'étude à Paris, du 25 au 27 mars.

M. G. Leplat, professeur ordinaire, s'est vu conférer le titre de docteur honoris causa de l'Université de Montpellier.

M. M. Florkin, professeur ordinaire, a fait des conférences, le 23 janvier, à la Faculté de Médecine de Paris; le 27 février, à l'Université agricole de Wageningen; le 19 mars, à l'Université d'Amsterdam; le 20 mars, à l'Université d'Utrecht et le 21 mars, à l'Université de Leyden.

Il a été promu par le Roi au titre de Doyen honoraire du travail scientifique et a été nommé Président de la section de biochimie de l'Union internationale des Sciences biologiques et membre du jury du Prix international Kalinga.

M. M. Chèvremont, professeur ordinaire, a été invité à faire, au mois de mars, une série de cours et conférences au Collège de France et à la

Sorbonne. Il a été nommé Président pour 1957 de la nouvelle Société belge d'Histochimie.

M. P. Moureau, professeur ordinaire, a été invité à faire une conférence à la Faculté de Médecine de Bordeaux.

M. S. Lapière, professeur ordinaire, a été élu membre d'honneur de la Société indienne de dermatologie et syphilligraphie et membre correspondant de la Société médico-chirurgicale de l'Université de Cataux.

Il a été nommé médecin-conseil du Fonds Père Damien pour le Foreami et nommé rapporteur sur la question des dermatoses professionnelles au Congrès international de Dermatologie à Stockholm.

M. P. Desaive, professeur à titre honorifique, a été nommé professeur extraordinaire.

M. P. Fredericq, chargé de cours, a participé, du 25 au 30 mars, à un symposium organisé à Londres et y a présenté un rapport sur : « Genetics of 2 different mechanisms of resistance to colicins : resistance by loss of specific receptors and immunity by transfer of colicinogenic factors ».

M. C. Steenebruggen a été nommé chargé de cours.

Agrégation de l'enseignement supérieur

M. C. Heusghem, docteur en sciences pharmaceutiques, a été proclamé agrégé de l'enseignement supérieur à l'issue de la leçon publique qu'il a donnée, le 15 janvier sur le sujet : « La toxicologie des insecticides organo-phosphorés ».

Conférences

M. R. Wégria, professeur à Columbia University, a fait, le 11 janvier, une conférence intitulée : « La circulation coronaire et le métabolisme du cœur ».

M. R. Fontaine, doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg, a fait, le 17 janvier, dans le cadre des accords culturels franco-belges, une conférence sur le sujet : « Les oblitérations artérielles ».

FACULTE DES SCIENCES APPLIQUÉES

Personalia

M. M. Legraye, professeur ordinaire, a été nommé membre du Conseil d'Administration de l'Institut national de l'Industrie charbonnière pour la période 1957-1958.

Il a été nommé vice-directeur pour 1957 et directeur pour 1958 de la Classe des Sciences techniques de l'Académie royale des Sciences coloniales.

M. E. Leclerc, professeur ordinaire, a été nommé président de la Section de Liège de l'A. I. Lg. et administrateur de cette Association.

M. J. Lamoën, ingénieur en chef-directeur des Ponts et Chaussées, a été détaché en qualité de professeur ordinaire à la Faculté.

M. J. Ducarme, professeur extraordinaire, a été élu président du groupe de travail sur la combustion de la propulsion de l' « Advisory group for aeronautical research and development ».

M. J. Frenkiel, chargé de cours, a été chargé, en qualité de délégué belge, de participer aux journées d'études sur l'électro-acoustique de la Commission électronique internationale.

M. P. Coheur, chargé de cours, a été chargé des enseignements devenus vacants par suite de l'admission à l'éméritat de M. le Professeur Thyssen.

M. Ch. V. Dunski, chef de travaux, a été proclamé docteur en sciences appliquées avec grande distinction. Il a donné une conférence à la Société belge des Electriciens à Bruxelles.

Conférences

M. L. Stabilini, professeur à l'Ecole polytechnique de Milan, a fait, les 11 et 12 mars, deux conférences ayant pour thème : « Le flambement dans le domaine des constructions en acier ».

M. A. J. Madden Jr., professeur à l'Université de Minnesota, a fait le 28 mars, sous les auspices de l' « United States educational foundation », une conférence intitulée : « Reactor design in chemical engineering ».

Mémoires de licence et dissertations doctorales présentés par les étudiants de l'Université de Liège en 1955-1956

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Licence

Histoire

Gerin, P. : Catholiques liégeois et question sociale (1833-1914).

Lacroix, V. : Contribution à l'histoire du Socialisme à Seraing-sur-Meuse, entre 1848 et 1900.

Gillard, A. : L'Industrie du fer dans le Comté de Namur et l'Entre-Sambre-et-Meuse de 1345 à 1600.

Thibaux, R. : Contribution à l'histoire de Jeanne d'Arc. Les traditions de l'histoire de Jeanne et le procès de réhabilitation.

Philologie classique

Lefrançois, A. : Les citations homériques de Strabon.

Waterval, Maggy : Le bestiaire de Plaute.

Rouche, L. : L'étranger dans la littérature grecque.

Lenaerts, A. : La conception platonicienne de la démesure.

Commenne, T. : Le sens de la cécité dans la Grèce antique.

- Scohy, J. : Le départ du guerrier dans la peinture de vases du style sévère.
Le Begge, F. : Le maître d'école dans la littérature grecque.
Debebronne, J. : Commentaires esthétiques et littéraires dans les scolies
anciennes à l'œuvre d'Euripide.
Bouquiaux, L. : Pénétration et degré des premiers emprunts grecs en
latin.
Simon, O. : Quelques aspects de la puériculture dans l'Antiquité grecque.
Lannoy, M. : Certains termes employés par les Grecs pour désigner les
statues divines.
Loicq, J. : Etude sur le vocabulaire des phénomènes météorologiques en
latin.

Philologie romane

- Bouillenne, G. : Contribution à l'étude de Jean Ockeghem et de son
siècle.
Petteau, J. M. : Edition du dit de l'Unicorne et du Serpent.
Delbouille, P. : Le pouvoir significatif du langage et la critique française
contemporaine. Essai sur les valeurs suggestives des sonorités.
Ruwet, N. : Saint-John Perse.
Lizin, M. T. : Toponymie de la Commune de Marchin.
Tilman, M. : L'interprétation étymologique des noms de lieux de la Belgique
romane.
Dutilleul, F. : L'inversion du sujet dans *La conquête de Constantinople* de
Robert de Clari (XIII^e s.) et quelques comparaisons avec d'autres
textes du moyen âge.
Houziaux, M. : Enquête dialectale à Celles-lez-Dinant (D 72).
Brucher, R. : La conception du personnage dramatique dans le théâtre
de Montherlant.
Beaujean, F. : Le vocabulaire de l'habillement dans la région de Malmédy.
Lambotte, T. : *L'Espoir* d'André Malraux.

Philologie germanique

- Wilsens, M. A. : Through Rimes Vexation. An analysis of a few poems of
John Donne so as to stress the main characteristics of his poetry.
Grisay, J. : Two novels by P. H. Newby : « The Snow Pasture » and
« The Young May Moon ».
Muller, J. : Intonation and grammar of the verbs « to do », « shall » and
« will ».
Goffard, Ch. : A few aspects of African Life. Joyce Cary : « Aissa Saved »
and « An American Visitor ».
Warland, J. M. : Lautstand und Lautgeschichte der Mundart von Recht.
Orban, R. : An edition with Glossary of Psalm Cotton L(I).
Barthelemy, F. : Der wallonische Wortschatz der deutschen Bergleute
von Tilleur.
Hendrickx, R. : Besprechung der Uebersetzung von Thomas Manns
« Lotte in Weimar » durch Louise Servicen und von Saint Exupérys
« Courrier Sud » durch Paul Graf Thun Hohenstein ».

- Rençon, J. : Der Rauhreif. Untersuchungen zum Deutschen Wortatlas.
Michel, P. : The main Characteristics of the Hemingway Hero in « The Sun also Rises » and « A Farewell to Arms ».
Aldenhoff, J. : Doppelformen im Verbasystem der heutigen Deutschen Schrift- und Umgangssprache.
Rosen, A. : The main Aspects of « A Streetcar Named Desire » by Tennessee Williams.
Rozet, J. : Analysis of Evelyn Wuagh's « Brideshead Revisited ».
Xhaufflaire, J. : Enkele beschouwingen over de verhouding tussen techniek en esthetische waarde in « Maria Speermalie » van Herman Teirlinck.

Doctorat

Philologie classique

- Servais, J. : Recherches sur le rite de supplication en Grèce.

Philologie romane

- Rençon, J. : Les dénominations françaises du visage. Etude sémantique et onomasiologique.

Philologie germanique

- Deprey, L. : Die Flurnamen der Gemeinde Bütgenbach.
Lemaire, M. : The Work of Francis Scott Fitzgerald.

INSTITUT SUPÉRIEUR D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURES ORIENTALES

Doctorat

- Limet, H. : Le travail du métal au pays de Sumer à l'époque de la deuxième dynastie d'Ur.

INSTITUT SUPÉRIEUR DE SCIENCES PÉDAGOGIQUES

Licence

- Panga Los, A. : Recherches de méthodologie des sciences dans l'enseignement secondaire.
Cartilier, M. L. : Le choix du héros chez l'enfant de dix à douze ans.
Massart, A. M. : Influence de l'affectivité sur la mémoire.
Loupart, Y. : Travaux et recherches sur une batterie de tests pour employés de bureau.
Alsteen, Ch. : Contribution à la recherche sur l'utilisation des souvenirs, des goûts et des attitudes cinématographiques en vue de la connaissance de la personnalité chez l'adolescent.
Demotte, M. P. : Etude d'écriture chez l'adolescent.

- Renier, G. : Contribution à l'étude de l'enfant privé de la présence maternelle au retour de l'école.
- Schindfessel, J. : Analyse interne et étude psychologique du test de synonymie de Pasquasy.
- Gilbert, J. : Etude expérimentale sur la mémoire.
- Paulus, R. : Recherches sur le niveau psychologique des élèves de première année d'E. M. D. I.
- Boigelot, E. : Etude critique de l'échelle de performance pour la mesure de l'intelligence pratique de W. P. Alexandre.
- Lambert, A. : Contribution de la Psychologie de J. Piaget à la didactique expérimentale. Application à un cas particulier : les tables de multiplication et de division.

FACULTÉ DE DROIT

Licence

Sciences administratives

- Stokart, R. : Le contrôle des limites apportées aux libertés constitutionnelles par suite des lois de police et des pouvoirs de police administrative.

Sciences sociales

- Dessart, J. : La promotion économique des indigènes au Congo belge.
- Hock-Reniers, J. : Le recrutement et la sélection des ouvriers dans les entreprises métallurgiques liégeoises.
- Schlitz, H. : Angleur. Etude intracommunale de l'accroissement de population imputable aux mouvements migratoires.
- Chapelle, J. : La collaboration de l'Organisation internationale du Travail et des Nations-Unies en matière d'assistance technique.
- Dubois, P. : De l'influence de la réduction du temps de travail sur l'emploi des loisirs.
- Faidherbe, J. : La plainte en correction paternelle : une institution juridique.
- Moray, A. : Opinions et attitudes des chefs d'entreprises herstaliennes de fabrications métalliques vis-à-vis de l'évolution des techniques.

Sciences économiques et financières

- Barbason, M. : La structure économique de la région liégeoise.

Sciences économiques et fiscales

- de Moffarts d'Houchenée, S. : Etude sur l'amortissement au point de vue économique et fiscal.
- Detry, R. : De la nature de l'instance devant la Cour d'Appel statuant sur les recours contre les impôts sur les revenus et des conséquences que l'on peut en tirer au point de vue de la recevabilité des demandes nouvelles.

Doctorat

Sciences sociales

Rentier, J. : L'activité des institutions européennes dans le domaine social.

**ECOLE SUPÉRIEURE
DE SCIENCES COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES**

Licence

Sciences économiques

Picard, J. F. : Le paysannat indigène dans la province orientale du Congo belge.

Sale, A. : L'évaluation des fonds de commerce en Belgique.

Wilmotte, A. : L'évolution de l'épargne en Belgique, 1945-1954.

Wurth, A. : Le charbon et le pétrole, matières premières de l'industrie belge.

Brock, J. : Sables et graviers belges.

Dessy, P. : Le problème du marché du manioc au Congo belge.

Goffin, J. P. : La structure financière des entreprises sidérurgiques belges et luxembourgeoises.

Guyot, J. : L'évolution du marché du plomb.

Hardy, J. : La confiturerie et l'industrie des conserves de fruits en Belgique.

Léonard-Etienne, J. : Le transport à prix réduit des employés en Belgique.

Masure, D. : Pêche maritime.

Ortega de la Orden, V. : La société nationale des Chemins de fer vicinaux.

Seressia, J. : La production de l'or dans le monde de 1938 à 1953. Usages industriels de l'or.

Devillers, M. : L'industrie cinématographique française d'après-guerre.

Hellin, O. : La crise dans l'industrie du gros cuir.

Jacques, L. : Le commerce de transit en Belgique.

Lambert, M. : L'industrie du raffinage du pétrole en Belgique.

Sciences commerciales et financières

Pignolet, G. : La Caisse nationale du Crédit professionnel.

Schreder, Y. : Les problèmes de la monnaie et du crédit en Allemagne occidentale depuis la guerre.

Stiers, R. : Comptabilité analytique d'exploitation d'une grande firme belge.

Barbier, E. : La Société générale.

Hardy, N. : Résultats financiers des Chemins de fer belges.

Lheureux, J. : Echanges commerciaux de l'Allemagne de l'Ouest.

Malchair, M. : L'encouragement à l'investissement et, en particulier, l'encouragement aux industries nouvelles.

Antoniou, G. : La Société nationale de Crédit à l'Industrie.

Dessy, A. : La position de la Belgique dans le cadre du plan Marshall.

- Grogna, J. : Généralisation aux autres branches d'assurances du contrôle institué pour l'assurance-vie.
- Hanssen, P. : Etude statistique et économique des allocations familiales pour travailleurs salariés. Application de la loi du 4-8-1930 au secteur privé.
- Goffin, J. P. : Les relations financières entre les charbonnages et les entreprises sidérurgiques dans le cadre de l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

Sciences commerciales et consulaires

- Meunier, A. : La Suède, sa vie économique et ses relations commerciales avec l'U. E. B. L.
- Speicher, A. : L'industrie du gaz au Luxembourg.
- Langer, E. : Les plans comptables en Allemagne.

Sciences commerciales et coloniales

- Mayaux, Ch. : La culture du riz au Congo belge. Influence économique, pédologique et sociale de la rizière inondée.
- Piraprez, A. : La canne à sucre. Sa culture industrielle en Afrique belge.
- Doemer, J. : Maïs au Congo belge.

Doctorat

Sciences économiques

- Reynkens, C. : Quelle est la situation actuelle de la culture du coton au Congo belge et quelles en sont les perspectives d'avenir ?

Sciences commerciales

- Boyens, E. : Les fonctions de la comptabilité dans la vie économique.

FACULTÉ DES SCIENCES

Licence

Sciences mathématiques

- Battiau, L. : Relations entre phénomènes solaires, cométaires et géomagnétiques (Comètes 1908 III et 1948 IV).
- Etienne, J. : Etude sur la transformation de Laplace.
- Lucas, D. : Pulsations radiales du modèle convectif.
- Delhez, J. : La structure des points de diramation des surfaces multiples d'ordre 17.
- Lierneux, L. : Etude de l'influence des erreurs de centrage sur les coordonnées des points au cours d'une aérotriangulation.
- Polis, J. : La comète périodique d'Encke, ses relations avec les phénomènes solaires.

- Rion, R. : La projective différentielle des surfaces et des congruences de droites.
- Guion, A. : Quelques questions de géométrie des surfaces et des congruences.
- Thonet, R. : Les points de diramation des surfaces multiples d'ordre 33 et trois exemplaires intéressants.
- Lewalle, L. : Les associations d'étoiles.
- Boigelot, A. : Etude du problème aux limites de Diricklet-Neumann relatif à l'équation de la diffusion.
- Heinen, J. : Problèmes aux limites de Diricklet-Neumann dans la théorie de l'élasticité.
- Varlet, J. : Représentation hyperspaciale des réciprocitys du plan et de l'espace.

Sciences physiques

- Evrard, R. : Polarisation spontanée dans le monophosphate de potassium.
- Thiry, H. : Revue des méthodes de mesure de périodes. Contribution à la mesure de périodes de certains radioéléments.
- Lemaître, C. : Détermination de l'abondance de composés mineurs de l'atmosphère terrestre. Radio-activité de l'atmosphère terrestre.
- Vartique, J. M. : Contribution à l'étude de l'eau de mer.

Sciences chimiques

- Golstein, J. M. : Etude de la réaction de Padova et application à la synthèse d'hydrocarbures à noyau condensé.
- Guillitte, L. : La chromatographie des gaz et des vapeurs.
- Heyns, H. : Etude par spectrométrie de masse des dérivés du pentane et du cyclopentane.
- Lorquet, J. C. : Etude des butènes par spectrométrie de masse.
- Lorquet, Jos. : Synthèses et étude des produits d'hydrolyse du 2-2' diphtalmino-diéthyl-éther et du 2-chloro-2 phtalmino-diéthyl-éther.
- Maisier, S. : Etude par voie radiochimique de l'extraction d'As Cl₃ en milieu chlorhydrique par quelques solvants organiques.
- Dreze, P. : Etude par voie radiochimique de l'extraction de l'Yttrium par l'acide dibutylphosphorique.
- Charon, C. : Etude de la vitesse de polymérisation d'un anhydride de Leuchs.
- Goffart, J. : Détermination de la constante de stabilité de Hg (SCN)₂ par polarographie.
- François, P. : Hydrogénation catalytique des dicétones en présence de Cu-Raney.
- Bertho, A. : Etude de la réaction du tétracétate de plomb sur les acides aromatiques.
- Roland, J. J. : Etude infra-rouge de cétones aromatiques.
- Vosse, C. : Dosage des quinones par la phenylhydrozine.

- Deponthière, R. : Contribution à l'étude par spectrographie infra-rouge des alcools dentirés dans le groupe hydroxyle.
- Winand, L. : Etude par infra-rouge des interactions entre le KBr et des dérivés naphtylamine-sulfoniques.

Sciences géographiques

- Dorejo, G. : La culture du froment et de l'épeautre en Belgique.
- Wilmet, J. : Essai d'une écologie de l'homme dans le territoire de Luiza (Kasaï).
- Daniel, N. : Le Centre. Etude de géographie régionale.
- Falise, J. : Etude de géographie régionale sur la Thudinie méridionale et septentrionale.
- Lother, J. : Contribution à l'étude géomorphologique de l'Entre-Vesdre-et-Meuse.
- Quaresme, J. M. : Le bassin industriel de Charleroi.
- Seret, G. : Evolution morphologique quaternaire du bassin de la Lesse inférieure.
- Soyez, P. : Contribution à l'étude de la géographie régionale du N. E. du Hainaut, Région de Soignies-Braine-le-Comte.
- Ek, C. : L'évolution de l'Ourthe et de l'Amblève inférieures au cours du quaternaire.

Sciences géologiques et minéralogiques

- Pirlet, H. : Sédimentologie des formations du Viséen supérieur V_{3b} dans la région du Samson.

Sciences zoologiques

- Denis, H. : Recherche sur le caractère progressif de la plaque neurale chez les amphibiens.
- Gratia, J. P. : Recherches sur l'action de certains cations Li⁺, Be⁺⁺, Co⁺⁺, Ni⁺⁺, sur paramécium aurelia.

Sciences botaniques

- Bernier, G. : Les variations de l'absorption et de la distribution du phosphore chez *Sinapsis alba* L étudiées par la méthode du phosphore radio-actif.
- Bronchart, R. : Etude de l'évolution de la teneur en acide B Indolacétique libre et lié au cours du développement du *Sinapsis alba* L.
- Compère, P. : Observations sur la croissance et le développement de deux variétés d'œillet en fonction des températures diurnes et nocturnes.

Doctorat

Sciences mathématiques

Camps, F. : Le procédé de la double aérotriangulation.

Sciences géographiques

Alexandre, J. : L'Ardenne centrale et sa bordure septentrionale. Etude de géomorphologie.

Chapelier, A. : Elisabethville, Jadotville et Kolwezi. Etude de géographie urbaine comparée.

Sciences botaniques

Troupin, G. : La végétation du Parc national de la Garamba (Uélé, Congo belge).

Dahmen, M. : Recherches sur la variabilité des caractères morphogénétiques dans les cultures de tissus végétaux.

Deuse, P. : Etude écologique et phytosociologique de la végétation des « esobe » de la région du lac Tumba.

Sciences physico-chimiques

Berg, N. : Détermination directe de l'enthalpie de dilution des solutions de polystyrène. Construction d'un microcalorimètre.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Licence en éducation physique

Baiverlin : L'électromiographie.

Folon, R. : Evaluation morphophysologique dans le contrôle médico-sportif.

Gramme : Les facteurs limitatifs respiratoires à l'effort.

Becquet : Le hand-ball.

Salmon : Le saut en longueur.

Dupuis : Le plongeon.

Crenier : Etude biométrique des écoliers liégeois.

Done : Essai d'utilisation pédagogique du jeu folklorique.

Sottiau : Etude sur la motricité générale chez les enfants.

Degüé : La gymnastique allemande.

Croughs : L'entraînement physique et les exercices éducatifs respiratoires en vue de la fonction respiratoire.

Cocriamont : Considérations générales sur l'influence de l'exercice physique sur la croissance.

Celen : L'adaptation cardiaque à l'effort.

CENTRE INTERFACULTAIRE DU TRAVAIL

Licence en sciences du travail

Wolfs, V. : L'organisation de chantiers de constructions du génie civil.

Daenen, R. : L'organisation d'un service technique administratif.

La Vie universitaire en Belgique

Université de Bruxelles

Nécrologie. — M. F. Heger, administrateur-honoraire de l'Université et ancien président de l'Académie royale de Médecine, est décédé à Bruxelles le 10 février.

Personalia. — M. H. Janne, recteur de l'Université, s'est vu conférer la distinction de Doyen d'Honneur du travail, au titre du travail scientifique.

Mlle C. Préaux, professeur, a reçu la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur en reconnaissance des services rendus au développement des relations culturelles franco-belges.

Elle a, par ailleurs, été nommée docteur honoris causa de la Faculté des Lettres de Strasbourg et de la Faculté de Droit de Fribourg-en-Brisgau. Mlle Préaux a aussi été reçue à la British Academy, en qualité de membre correspondant.

M. T. Lepage, professeur, a été élu membre de la classe des sciences de l'Académie royale de Belgique.

Conférences. — Les nombreuses conférences données à l'Université au cours de ce trimestre ont permis d'entendre d'éminentes personnalités étrangères et notamment : MM. E. Slater, professeur à l'Université d'Amsterdam; H. Desbois, professeur à la Faculté de Droit de Paris; G. Bonfante, professeur à l'Université de Gênes; E. Cerulli, de l'Académie dei Lincei; A. Naess, professeur à l'Université d'Oslo; M. Fierz, professeur à l'Université de Bâle; A. Donner, professeur à l'Université libre d'Amsterdam; B. Wilson, professeur à l'Université de Harvard; J. Adams, professeur à l'American University of Beirut; E. Beccari, professeur à l'Université de Turin; Sternberg, professeur à la Brown University Providence; G. Bosquet, professeur à l'Université d'Alger et A. Sommerfelt, professeur à l'Université d'Oslo.

Université de Gand

Nécrologie. — Le 20 mars, est décédé à Ganshoren, M. Max Adant, chargé de cours à la Faculté de Médecine.

Admission à l'éméritat. — M. F. Baur, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, est admis à l'éméritat à la date du 21 avril. Il est autorisé à poursuivre son enseignement jusqu'à la fin de l'année académique 1956-1957.

Nominations. — M. L. de Coninck, professeur à la Faculté des Sciences, a été nommé « Visiting-Professor » à l'Université Officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

M. U. Deprez est nommé chargé de cours à la Faculté de Droit. Il est chargé de faire le cours : « Etude approfondie des problèmes de la législation sociale », avec exercices pratiques.

M. A. Hacquaert, professeur à la Faculté des Sciences, est nommé membre du Conseil d'administration de l'Institut national de l'Industrie charbonnière pour une période de cinq ans.

M. V. de Ridder est nommé chargé de cours à l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques. Il est chargé de faire le cours : « Précis de la législation financière ».

M. L. Merchiers, professeur à la Faculté de Droit, est nommé vice-président du Haut Conseil des Congés du Travail et du Tourisme populaire pour un terme de trois ans.

M. L. Mourin, docteur en Philologie romane, agrégé près la Faculté de Philosophie et Lettres, est nommé chargé de cours à cette Faculté. Il est chargé d'y faire le cours : « Exercices philologiques sur la langue et la littérature espagnoles ». Il conserve ses fonctions d'agrégé.

M. M. Verzele, chef de travaux, est nommé chargé de cours à la Faculté des Sciences. Il est chargé de faire les cours suivants en remplacement de M. le Professeur F. Govaert, qui en est déchargé à sa demande : « La chimie organique et exercices pratiques », 1^{re} et 2^e parties, à la Faculté des Sciences et « Les compléments de chimie organique et exercices pratiques » au centre de Biochimie.

M. A. Vranckx est nommé président de la « Gemengde Commissie voor de Stedebouw ».

Changements d'attributions. — Indépendamment de ses autres attributions, M. A. Devreker, chargé de cours à la Faculté de Droit, est chargé de faire les cours suivants : à la Faculté de Droit : « Etude approfondie des problèmes d'Economie sociale et exercices pratiques » et à l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques : « Economie sociale, analyse approfondie des éléments économiques et exercices pratiques ».

Indépendamment de ses autres attributions, M. E. Leemans, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, est chargé de faire le cours : « Notions de Philosophie; logique et philosophie morale » à la Faculté des Sciences, à la Faculté de Médecine et à l'Institut supérieur d'Education physique.

Indépendamment de ses autres attributions, M. P. Quicke, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences, est chargé de faire le cours : « Notions de critique historique en rapport avec des questions de géographie » (cand. en sciences géographiques).

Indépendamment de ses autres attributions, M. H. Vuylsteke, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences, est chargé du cours : « Electricité et

exercices pratiques » aux Ecoles Techniques Spéciales annexées à la Faculté, en remplacement de M. le Professeur Wolters, admis à l'éméritat.

Distinctions scientifiques. — M. J. Blondeel, professeur à la Faculté de Droit, a reçu le Prix de la Fondation Universitaire.

M. J. J. Bouckaert a été nommé membre associé de la Société Belge de Médecine tropicale.

MM. J. Gillis et J. Haesaert ont été nommés membres de la Commission nationale pour l'étude des problèmes que posent à la Belgique et aux Territoires d'Outre-Mer les progrès des sciences et leur répercussions économiques et sociales.

M. R. Tavernier, professeur à la Faculté des Sciences, a été nommé membre correspondant du « Deutsche Bodenkundliche Gesellschaft ».

M. D. Vandepitte a reçu le Prix Charles Lemaire pour la période 1954-1956.

Distinctions honorifiques. — M. J. Gillis a été nommé doyen honoraire du travail scientifique.

M. C. Heymans est nommé membre honoraire de l'Académie de Médecine à Rome.

Université de Louvain

Personalia. — Le baron A. Michotte van den Berck a été élu membre correspondant de la National Academy of Sciences de Washington et nommé président du XV^e Congrès international de psychologie.

MM. J. Dabin et P. Maïtens ont été nommés docteurs honoris causa de l'Université de Paris.

M. J. Hanse a été élu membre de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises.

Les Fondations

Prix Emile Bernheim

Ce prix, d'un montant de 100.000 fr. est destiné à récompenser l'auteur d'un mémoire apportant une contribution importante à l'étude des problèmes relatifs à l'intégration européenne. Les travaux peuvent relever du domaine des sciences économiques, commerciales, sociales, politiques, administratives, financières ou juridiques.

Pour participer au concours, il faut être titulaire depuis trois ans au moins d'un diplôme de docteur, licencié ou ingénieur, délivré par une Université belge.

Les mémoires doivent être déposés, avant le 1^{er} décembre 1957, au Secrétariat de la Fondation Universitaire, rue d'Egmont, 11, à Bruxelles.

Fonds d'histoire militaire belge

Il est rappelé que les manuscrits doivent être déposés chez le Conservateur en chef du musée royal de l'Armée dans le courant du mois de juin. Ils doivent avoir trait au passé militaire de nos provinces ou de notre pays, depuis leur invasion par les Romains jusqu'au 1^{er} août 1914.

Les bénéficiaires des Prix et subsides seront choisis parmi les licenciés et docteurs en philosophie et lettres, groupe histoire moderne, ou parmi les officiers d'active, de réserve « en activité de service », pensionnés.

Prix de la Croix-Rouge de Belgique

Des Prix, dont le premier pourra atteindre 10.000 fr., seront décernés en février 1958 à des travaux originaux susceptibles d'intéresser les diverses activités de la Croix-Rouge.

Les travaux, dactylographiés et rédigés en trois exemplaires, devront parvenir à M. le Président de la Croix-Rouge de Belgique, Chaussée de Vleurgat, 98, à Bruxelles, pour le 1^{er} décembre 1957.

Prix de l'Institut de Médecine tropicale Prince Léopold

Ce Prix, d'un montant de 25.000 fr., sera attribué à un mémoire original et inédit constituant une contribution importante à la médecine tropicale y compris les sciences connexes.

Les candidats doivent être Belges et avoir eu, en région tropicale, une activité dans le domaine médical ou dans un domaine scientifique connexe.

Les mémoires devront être déposés à l'Institut de Médecine tropicale Prince Léopold, rue Nationale, 155, à Anvers, pour le 30 juin 1959.

Prix Mitchell B. Carroll 1957

L'Association fiscale internationale a choisi pour thème du concours de cette année « Les mesures fiscales propres à favoriser les investissements ».

Le règlement du concours peut être consulté au Service des Etudiants, Centre de documentation.

Aucune condition de titres ou profession n'est imposée aux candidats, dont les mémoires devront parvenir à l'adresse du D^r Helders, secrétaire général de l'Association fiscale internationale, c/o Nationale Handelsbank Building, 250, Singel, Amsterdam, Pays-Bas, pour le 31 juillet 1957.

Equivalence de diplômes pour les médecins exerçant au Congo belge ou au Ruanda-Urundi

Une loi du 27 décembre 1956, publiée au *Moniteur* du 16 janvier 1957, permet aux Belges, porteurs d'un diplôme *scientifique* de docteur en médecine, chirurgie et accouchements délivré par une Université belge, d'obtenir, sous certaines conditions, la reconnaissance de ce diplôme au titre *légal*.

Il faut que les intéressés résident en Belgique, au Congo belge ou au Ruanda-Urundi et qu'ils aient exercé la médecine au Congo belge ou au Ruanda-Urundi pendant quinze ans au moins.

Les personnes qui désirent bénéficier de ces nouvelles dispositions doivent en faire la demande au Ministre de l'Instruction publique.

Au Sanatorium universitaire de Belgique à Eupen

Chaque année, les quatre Universités organisent au Sanatorium universitaire de Belgique, à Eupen, une grande séance récréative. Cette année, la fête présentée par l'Université de Liège a eu lieu le 29 mars, à l'initiative du Conseil Culturel liégeois du S. U. B. que dirige le Professeur Legraye, et qu'anime un groupe d'étudiants, sous la dynamique impulsion d'André Danthine.

Le programme de la fête était fort chargé et le déroulement fut mené tambour battant afin de respecter l'horaire médical.

Après le goûter, deux formations mises sur pied par le saxophoniste Jacques Pelzer, donnèrent une séance de musique de jazz qui, si l'on en juge par les cris frénétiques et les sifflements qui la clôturèrent, dépassa toutes les espérances des fins connaisseurs. Après souper — pendant lequel une tombola fut tirée où il n'y avait que des gagnants — le sympathique théâtre de « L'Etuve » présenta une pièce de Labiche, fort divertissante : « Célimare, le bien-aimé ». Etait-ce la similitude des deux plateaux qui mit les comédiens tellement à l'aise, toujours est-il qu'ils jouèrent avec le même naturel que s'ils eussent été sur la petite scène du petit théâtre de la rue de l'Etuve.

Durant la séance de jazz, des prestidigitateurs passèrent dans les chambres pour divertir les alités.

Les artistes, de même que les musiciens, n'acceptèrent pour leur remarquable exhibition que les applaudissements de leurs spectateurs.

Pour être complet, il faut encore signaler les nombreux cadeaux : enregistreur, poste de T. S. F., pick-up, disques, livres, offerts à ceux d'Eupen grâce à la générosité de leurs camarades de Liège, à l'intermédiaire des cercles facultaires, régionaux et étrangers.

Une Association des Anciens de Liège, Gand et Elisabethville au Ruanda-Urundi

Le 25 janvier a été fondée, à Usumbura, l'« Association des Anciens Etudiants des Universités d'Etat de Liège, Gand et Elisabethville au Ruanda-Urundi ».

Elle a pris pour but d'appuyer, de promouvoir ou d'entreprendre toute activité susceptible de servir les intérêts des Universités de Liège, Gand et Elisabethville, de leurs étudiants et anciens étudiants. Respectueuse des convictions religieuses, philosophiques et politiques de ses membres, l'Association s'interdit toute autre activité que la défense de la Belgique et de ses territoires d'Outre-Mer, de ses traditions d'honneur et d'indépendance.

Parmi les activités qui lui permettront de remplir sa mission, la nouvelle Association envisage notamment :

des réunions amicales qui resserreront les liens de la camaraderie estudiantine;

l'aide aux étudiants et anciens étudiants dans la nécessité;

le patronage de toutes initiatives en vue de la constitution de collections et de publications scientifiques, coloniales et autres;

l'encouragement des carrières coloniales parmi les étudiants des Universités de Liège, Gand et Elisabethville;

la promotion des relations scientifiques, culturelles et amicales avec les recteurs, professeurs et représentants de ces Universités.

C'est avec joie que nous saluons la naissance de la nouvelle Association et nous nous réjouissons de cette initiative qui manifeste, une fois de plus, l'attachement des universitaires d'Afrique pour leur *Alma Mater*.

Ce nous sera toujours un plaisir de rendre compte de leurs activités que nous souhaitons nombreuses et fécondes.

La Vie universitaire dans le Monde

Association Internationale de Cybernétique

Nous avons rendu compte, en son temps, du 1^{er} Congrès international de Cybernétique, qui s'est tenu à Namur du 26 au 29 juin 1956.

À l'issue de ce Congrès, la décision avait été prise de créer une Association internationale de Cybernétique. Celle-ci s'est constituée à Namur le 6 janvier 1957. Elle comporte dès à présent plus de 1000 membres dont 300 firmes industrielles représentant 26 pays différents.

L'Association a pour but d'assurer une liaison permanente et organisée entre les chercheurs qui, dans les divers pays, poursuivent des travaux relatifs aux différents secteurs se rattachant à la cybernétique. Elle s'efforce de promouvoir le développement de cette science et de ses applications techniques ainsi que la diffusion des résultats acquis dans ce domaine. Elle met en œuvre tous moyens pour réaliser ces objets.

Le Conseil d'administration de l'Association est composé comme suit : Président, R. Boulanger (Belgique), professeur à la Faculté Polytechnique de Mons et à l'Université de Bruxelles; Membres, MM. R. Close (Belgique), avocat, Louis Couffignal (France), inspecteur général de l'Instruction publique, John Diebold (U. S. A.), Management consultant, W. Grey Walter (Royaume-Uni), directeur du Département de Physiologie du Burden Neurological Institute, à Bristol; Administrateur-délégué : M. J. Lemaire (Belgique), directeur de l'Office Economique, Social et Culturel de la Province de Namur.

Toute demande de renseignements peut être adressée au Secrétariat permanent de l'Association, 13, rue Basse-Marcelle à Namur.

XVI^e semaine internationale d'art belge

Sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, du Commissariat général au Tourisme, et des principales autorités belges, la *Fédération internationale des semaines d'art* a réalisé jusqu'à présent quinze *semaines d'art belge*. Renouvelant ces importantes manifestations culturelles et artistiques, une 16^e *semaine d'art belge* se déroulera du 31 juillet au 9 août prochain.

Cet agréable voyage d'art permettra aux participants étrangers et belges de se rendre compte du très remarquable épanouissement des arts anciens et modernes en Belgique, par la visite d'une sélection des principaux monuments et musées du pays. Ils assisteront également à des concerts typiques, à des fêtes et réceptions.

Cette année, des intellectuels, des amateurs d'art, des professeurs de différents pays, prendront part à d'intéressantes *Semaines internationales d'art en certaines régions d'Allemagne, du Danemark, de France, Italie et Suède.*

On peut s'adresser, dès maintenant, au Président de la F. I. S. A., le Professeur P. Montfort, 310, avenue de Tervueren, Woluwé-Bruxelles.

Centre européen pour les échanges internationaux

La création d'un Centre européen pour les échanges internationaux vient d'être décidée grâce à l'appui financier de la Fondation Ford. Son siège est à Bruxelles et le Secrétariat général est établi à Paris, rue Auber, 9. M. André-François Poncet en assure la direction, aidé par un Conseil d'administration composé de treize personnalités appartenant à sept pays différents : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Suisse.

Ce Centre a pour but d'accroître les échanges et de favoriser l'établissement de relations durables entre les personnes des différents pays d'Europe occidentale.

L'Université dans la presse et dans les livres

Enseignement et Démocratisation, « *Association des Classiques de Liège* », 4^e année, n^o 2. — On parle beaucoup de démocratiser l'enseignement, de faire en sorte que le développement des aptitudes de chacun ne soit plus entravé par des différences d'ordre économique ou social. Dans cet article, M. Courtin professeur à l'Athénée de Koekelberg, estime que trop d'élèves entreprennent des études qui ne leur conviennent pas, soit qu'elles dépassent leurs moyens, soit à l'inverse que des parents hésitent à lancer leurs enfants, même brillants, dans des études longues et ardues. Aussi préconise-t-il l'organisation de services de renseignements et d'orientation dans toutes les régions et indépendamment des écoles.

Mais une première option ne pourrait avoir une valeur définitive et la réorientation devrait pouvoir se faire aisément. On préconise fréquemment, dans ce but, la création d'« écoles multilatérales », groupant diverses sections, avec facilités de passage de l'une à l'autre. Dans ce domaine, M. Courtin estime surtout regrettable que les écoles moyennes et les athénées ne soient pas dotés d'une section technique. Celle-ci pourrait en effet accueillir nombre d'élèves que les chefs d'établissements cherchent à conserver dans des sections qui ne leur conviennent nullement.

Peu enthousiaste pour l'établissement d'une « charpente commune » qui donnerait à tous les élèves la même culture générale, l'auteur démontre la nécessité, par exemple, de maintenir le cours de latin dès le cycle inférieur des humanités anciennes et préconise même l'instauration d'un cours de latin de base pour tous les élèves de sixième et d'un cours de grec dans toutes les quatrièmes anciennes.

Pour terminer, M. Courtin s'insurge contre la « monstrueuse erreur pédagogique » que constituent les 36 heures de cours hebdomadaires imposées à tous et se demande qui condescendra à laisser à nos enfants le temps de vivre... et de réfléchir.

Un programme d'Education nationale et démocratique. — Dans une conférence prononcée à Bruxelles le 27 janvier, M. Collard, Ministre de l'Instruction publique, a esquissé les réformes de structure réclamées par notre système d'enseignement.

Si l'enseignement primaire semble démocratique, on constate que les enfants d'ouvriers ne constituent qu'un tiers de la population de l'enseignement secondaire et 5 % de celle de l'Université. La démocratisation qui

s'impose n'est pas uniquement une question de bourses et de services sociaux.

Dans l'enseignement secondaire, le passage entre les diverses sections de l'enseignement général et de l'enseignement technique devrait être facilité et, tout d'abord, l'option définitive retardée jusqu'à l'âge de quinze ans. Ceci impliquerait la suppression du quatrième degré, l'établissement d'une base de formation générale commune à tous les enfants de douze à quinze ans, la création d'établissements à sections multiples, la généralisation de l'orientation et surtout, au terme de l'enseignement secondaire, la possibilité d'accéder à l'Université sans passer par l'enseignement moyen classique.

A l'Université, il faudrait notamment alléger le formalisme des conditions d'admission, élargir les possibilités d'accès et prévoir un enseignement qui puisse être suivi par ceux qui ont d'autres activités. Les cours *ex cathedra* devraient être réduits au profit des contacts personnels et directs entre professeurs, chercheurs et étudiants. Enfin, la recherche scientifique ne devrait plus rester l'apanage des seules Universités.

Donner à tous le moyen de faire des études supérieures et ce dans le respect de la dignité humaine, tel est finalement l'objectif que doit poursuivre la démocratisation des études. M. Collard y voit l'œuvre de plusieurs générations.

L'enseignement supérieur, chasse réservée ou parc public ?, « *Forces vives* », janvier 1957. — Examinant dans cet article, ce qu'il faut entendre par « démocratisation des études », M. Declot y voit, au-delà d'une question de « gros sous », un problème fort complexe.

L'accord est en effet général sur le grand principe de la démocratisation des études supérieures : accession de tous sans référence à une classe sociale ou à une situation économique. Mais l'application de ce principe donne lieu à bien des interprétations et, d'entretiens menés avec des étudiants et des diplômés, M. Declot retient cinq aspects du problème qui s'avèrent essentiels :

— La réforme des études moyennes doit permettre à tous les meilleurs éléments l'accès aux études supérieures, mettant fin ainsi au privilège des humanités.

— Une plus grande exigence devrait être demandée des aspirants-universitaires afin de diminuer les échecs en cours d'études.

— Une plus grande place devrait être faite à l'Université, aux séminaires, travaux particuliers, bref aux contacts plus directs entre étudiants et professeurs.

— L'attention doit se porter davantage sur l'information et l'orientation de la jeunesse.

— Enfin, l'aspect financier du problème, à lui seul, présente de très sérieuses difficultés.

Cet ensemble de mesures, conclut M. Declot, doit être élaboré dans un climat de large compréhension, sans lequel toute réforme risque d'être illusoire.

Informations Universitaires et Professionnelles Internationales, n° 4, février 1957. — Dans l'avant-propos de ce numéro, M. Belliot, inspecteur général de l'Instruction publique en France, expose l'originalité et l'actualité de l'Association internationale d'information scolaire universitaire et professionnelle. Outre le compte rendu des activités de l'Association, notamment de la constitution d'un Fonds de documentation internationale, on y trouve une étude d'ensemble des possibilités de séjour aux U. S. A. offertes aux étudiants et diplômés et la description du système d'aide sociale aux étudiants en Espagne. De nombreuses informations en provenance de divers pays, des échos de presse et la rubrique bibliographique complètent cet intéressant bulletin.

Le Pont universitaire, « *Forces vives* », mars 1957. — Lors du Congrès de l'enseignement technique catholique, réuni à Bruxelles au mois de mars, a été soulevé le problème, déjà souvent évoqué, de l'établissement d'un pont qui relierait l'enseignement technique supérieur à l'Université. Un tel système permettrait notamment aux ingénieurs techniciens d'acquérir le grade d'ingénieur civil, sans les astreindre à cinq années d'études complémentaires.

Sur le seul plan psychologique, ce projet suscite nombre de difficultés tant à l'Université, qui craint de voir surgir des ingénieurs « au rabais », que chez les ingénieurs techniciens eux-mêmes, qui redoutent la dévaluation de leur titre. On relève cependant plusieurs raisons en faveur du « pont universitaire ». Sur les plans scientifique et économique, les besoins grandissants rendent désirable la promotion des éléments d'élite du monde des ingénieurs techniciens et, au point de vue social, une solution à ce problème constituerait un indéniable progrès.

Dans le rapport qu'il a présenté au congrès, M. Luyckx, professeur à l'Université de Louvain, souligne les dangers d'une démocratisation intellectuelle qui aboutirait à l'abaissement des barrières de triage nécessaires. Sans rejeter la formule du pont universitaire, il estime qu'elle ne doit porter aucune atteinte à l'Université et doit donc être réservée à une petite élite.

Il semble assez surprenant que les oppositions les plus vives à l'institution de ce pont en faveur des ingénieurs techniciens émanent précisément des associations d'écoles d'ingénieurs techniciens.

Universitas Belgica. Communication XIX. — Cette nouvelle brochure présente notamment le compte rendu de la Journée d'étude consacrée à l'examen de la collaboration scientifique entre les Universités et l'Industrie.

Les travaux ont permis de mettre en lumière les avantages que présenterait, tant pour l'Industrie que pour l'Université, l'établissement de contacts permanents entre elles. Cette collaboration permettrait, entre autres, d'utiliser au maximum les hommes et les installations, de former adéquatement les chercheurs pour l'industrie et d'incorporer à l'enseignement les questions d'actualité. Il a d'ailleurs été souligné que loin de se limiter au plan des sciences exactes, le problème prend de jour en jour une importance accrue dans le domaine des sciences humaines.

Constatant que l'Université est pratiquement le seul endroit où l'on pratique la recherche fondamentale dans notre pays, on ne peut que regretter la faiblesse de ses cadres scientifiques, qui empêche l'intensification de cette activité.

Les Sections et nous : les Mines, « *Technique et Humanisme* », 1956-57, n° 3. — Ouvrant une série d'articles consacrés aux diverses sections de la Faculté des Sciences appliquées, le Bulletin de l'A. E. E. S. nous livre un tableau complet des études d'ingénieur des mines. Outre une interview de M. le Professeur Labasse — concernant l'organisation et le programme des études, les conditions tant physiques qu'intellectuelles requises, l'utilité des stages, les débouchés, etc. — il nous rapporte les premières impressions d'un jeune ingénieur et enfin celles de M. R. Dessard, directeur-gérant de charbonnages. La liste des matières de la section, brièvement commentée, complète cette documentation qui vient à son heure pour les étudiants de deuxième candidature ingénieur.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
ÉDITORIAL	1
La population des porteurs d'un diplôme belge d'enseignement supérieur résidant en Belgique, par M. Hubert MICHEL, assistant à l'Université.....	3
Les Carrières universitaires	
Le recrutement des universitaires dans les services administratifs de l'Etat en 1955	26
La Vie de notre Association	
L'Assemblée générale statutaire de 1957	30
Prix des Amis de l'Université de Liège	31
Les cotisations pour 1957	31
Membres protecteurs	31
Appui des pouvoirs publics	33
Le Centre de documentation et de renseignement sur les carrières universitaires en 1956	34
Les Anciens de Liège au Congo	36
La Vie universitaire à Liège	
L'UNIVERSITÉ	40
Célébration des vingt-cinq ans de professorat du Professeur L. D'OR.....	40
Manifestation en l'honneur de M. le Professeur A. DE RASSENFOSSE.....	43
Extension universitaire	46
Le Service Social Universitaire	47
Mission interdisciplinaire de l'Université de Liège au Congo.....	48
Home des étudiants	48
Association de la Presse universitaire liégeoise.....	49
La population de l'Université de Liège en 1956-1957.....	49
Cercle scientifique des Anciens élèves de l'Institut de Pharmacie A. Gilkinet. Journée scientifique du 31 mars.....	57
LES FACULTÉS	58
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES	58
Personalialia	58
Conférences	58
Agrégation de l'enseignement supérieur	59
Institut supérieur d'Histoire et de Littérature orientales.....	59
Institut supérieur de Sciences pédagogiques.....	59

FACULTÉ DE DROIT	59
Personalia	59
Conférences	60
Ecole de Criminologie	60
FACULTÉ DES SCIENCES	60
Personalia	60
Agrégation de l'enseignement supérieur	61
Changements d'attributions	61
Conférences	62
FACULTÉ DE MÉDECINE	62
Personalia	62
Agrégation de l'enseignement supérieur	63
Conférences	63
FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES	63
Personalia	63
Conférences	64
Mémoires de licence et dissertations doctorales présentés par les étudiants de l'Université de Liège en 1955-1956	64
La Vie universitaire en Belgique	
UNIVERSITÉ DE BRUXELLES	73
UNIVERSITÉ DE GAND	73
UNIVERSITÉ DE LOUVAIN	75
LES FONDATIONS	75
Prix Emile Bernheim	75
Fonds d'histoire militaire belge	76
Prix de la Croix-Rouge de Belgique	76
Prix de l'Institut de Médecine tropicale Prince Léopold	76
Prix Mitchell B. Caroll 1957	76
Equivalence de diplômes pour les médecins exerçant au Congo belge ou au Ruanda-Urundi	76
Au Sanatorium universitaire de Belgique à Eupen	77
Une Association des Anciens de Liège, Gand et Elisabethville au Ruanda-Urundi	77
La Vie universitaire dans le Monde	
Association internationale de Cybernétique	79
XVI ^e semaine internationale d'art belge	79
Centre européen pour les échanges internationaux	80
L'Université dans la presse et dans les livres	
Enseignement et Démocratisation	81
Un programme d'Education nationale et démocratique	81
L'Enseignement supérieur, chasse réservée ou parc public	82
Informations universitaires et professionnelles internationales	83
Le Pont universitaire	83
Universitas Belgica	83
Les Sections et nous : les Mines	84



